



Rapport d'activités

du Conservatoire - Etudes
des Ecosystèmes de Provence - Alpes du sud

année 2009



Gestion des sites, études et outils de conservation



D. N'Guyen

Estérel, sortie-nature



N. Bazin

Cormoran huppé de Méditerranée

La flamme écologique brûle en cette année 2009. Tous les espoirs sont permis !

Mais la biodiversité s'épuise à résister à l'oeuvre de l'homme.

C'est aussi la première année pendant laquelle la "forêt" ne s'est plus accrue, tant l'urbanisation gagne sur la reprise de la végétation après la grande déprise agricole.

Nos paysans souffrent, mais ils ne veulent pas changer de méthode. Natura 2000 s'essouffle et semble vouloir accoucher d'une souris ! Le développement est durable, pas soutenable, durable ! Chaque jour amène son lot de catastrophes "naturelles" à travers le monde. Même la mer "déborde" !

A la veille de l'année mondiale, encore une, de la biodiversité, le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence-Alpes du sud, le CEEP, notre CEEP, continue contre vents et marées son petit bonhomme de chemin. Sans faire de bruit et grâce à la toile tissée de ses relations, de son ouverture, de ses nombreux et diversifiés partenaires, dont vous faites partie, il préserve encore quelques nouveaux espaces de nature. Il devient même le Conservatoire qui gère la plus grande surface en France. Fier, oui, mais peut mieux faire ! C'est ce qu'un président responsable demande sans cesse à lui-même, à son équipe d'administrateurs et aux salariés dont il est l'employeur, sachant que tout est éphémère. Sérénité, espoir et solidarité face à un avenir qui a été toujours incertain, pour nos prédécesseurs sur cette terre, comme pour nous-mêmes. Notre société est en pleine mutation profonde. Si profonde que cela ne nous paraît pas perceptible, et pourtant tout va devoir changer très vite. Le consumérisme se meurt, les inégalités sont plus criantes que jamais, la terre est un espace limité, les solutions se cherchent mais peuvent être pire que le mal ! Les premiers écologistes avaient raison mais on ne les a pas écoutés. Certes, ils étaient des visionnaires qui dérangent plus qu'ils n'apportaient de solutions.

Mais tant qu'il subsiste encore un peu de terre dans nos chaussures, l'espoir persiste d'un futur plus en accord avec ce qui fait le fondement de notre vie, la beauté. La beauté d'un enfant, d'un paysage, d'une mère, d'une roche, d'un père, d'un papillon, d'une femme, d'une orchidée, d'un homme, d'un arbre ! A bientôt, avec vous, sur le chemin de terre, le chemin de vie, le chemin d'amour.

Seul le respect de toutes les créatures qui peuplent notre terre saura nous rendre heureux ! "L'amour ve la rosa senza li espina" L'amour est une rose sans épine.

Pour le CEEP, le président,
Vincent Kulesza

Sommaire

Milieux rivulaires et ripisylves	3
Forêts méditerranéennes.....	4
Pelouses et steppes	6
Zones humides.....	9
Milieux insulaires et côtiers	14
Mares	17
Plantes menacées.....	19
Chauve-souris.....	21
Vautour percnoptère	23
Aigle de Bonelli	24
Tortue d'Hermann	25
Vipère d'Orsini.....	26
Connaissance de la faune régionale	27
Sensibilisation du public	29
Police de la nature.....	30
Carte des sites et adresses du CEEP	31



N. Vincent-Martin

Diane

Milieux rivulaires et ripisylves

L'association intervient dans la protection de ces milieux de différentes manières et à travers divers partenariats. Les ripisylves sont des écosystèmes qui jouent un rôle de rétention des crues, d'épurateurs des eaux, et qui constituent un réservoir de biodiversité important.

Gestion des sites

Islon de la Barthelasse

Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Islon de la Barthelasse gérée par le CEEP depuis 2003 est protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie. Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial qui recouvre l'ensemble du site (peupliers blancs et noirs, chêne pédonculé, ...) et par le cortège des espèces qu'il abrite (insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides). C'est l'un des derniers boisements inondables du Rhône.

Installation de pièges à sédiments pour mesurer l'évolution de la sédimentation au fil des crues

- Pas de changement global dans la composition de l'avifaune, sauf sur l'étroite bande concernée par les travaux de débroussaillage de la CNR - Maintien de l'ambrosie malgré un traitement annuel par la CNR - Forte colonisation par le faux indigo des zones débroussaillées.

Surface : 23 ha
Commune : Avignon (84)
Statut : APPB*
Salarié référent : D. Tatin
Partenaire : CNR*

La Nourrice

Petite ripisylve de l'Arc abritant 3 plantes protégées et le papillon diane.

Veille écologique et foncière de la ripisylve et des stations de plantes protégées - Visite entomologique.

Surface : 15 ha
Commune : Fuveau (13)
Statut : terrain privé en convention CEEP
Référent : Y. Derrien

Les ripisylves sont également conservées sur les sites gérés par le CEEP de la Petite Camargue (13), la réserve de Fondurane (83), les rives de l'Artuby au camp militaire de Canjuers (83) et la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau (13).

Etudes

Inventaire à Donzère-Mondragon

Le réserve de chasse de Donzère Mondragon, géré par l'ONCFS a chargé le CEEP d'améliorer les connaissances herpétologiques. Cette action, réalisée depuis 2008, s'inscrit dans le cadre du plan de gestion de la réserve (2008-2012).

Révélation d'une communauté herpétologique riche et diversifiée (couleuvre à échelons, pélodyte ponctué, crapaud calamite, triton palmé).

Ces actions seront reconduites en 2010 avec en plus la réalisation d'un inventaire des micromammifères.

Partenaire : ONCFS*
Commune : Mondragon (84)
Salarié référent : J. Renet

Plateau de l'Arbois - Natura 2000

Diagnostic écologique de deux milieux ripisylvatiques (Montvallon et Paradou/Roquefavour).

Cette étude a eu pour but d'évaluer la diversité biologique (herpétologique et ornithologique) et de proposer des mesures des gestions favorables au maintien de la faune et de flore.

Partenaire : Syndicat mixte du massif de l'Arbois
Communes : Vitrolles, Velaux, Ventraben (13)
Salarié référent : J. Renet

Outils de conservation

Le Plan Rhône

Définition d'une liste de sites potentiellement intéressants dans le cadre du Plan Rhône (critères de biodiversité et fonctionnalité). Des prospections naturalistes ont été menées afin de récolter des données plus précises, permettant notamment la mise en évidence de la présence de la loutre sur plusieurs secteurs.

Secteur : rives du Rhône (84/13)
Salarié référent : D. Tatin



J. Renet

Ripisylve de l'Arbois

Forêt de Saint-Daumas

Forêts méditerranéennes

Refuges des grands mammifères, les forêts abritent aussi une multitude d'espèces plus discrètes et notamment une large gamme d'invertébrés qui constituent une bonne part de notre biodiversité régionale. Leur fonction récréative, de production et de protection est désormais largement reconnue. Bien que davantage mobilisé sur des milieux ouverts, le CEEP intervient pour autant sur des témoins forestiers remarquables. Il met en oeuvre des actions ciblées sur des espèces mais aussi une gestion globale de certains habitats. Dans certains cas, la libre évolution des forêts fait aussi partie de nos objectifs.

Gestion des sites

Valescure

Le vallon de Valescure présente des pinèdes, chênaies, garrigues plus ou moins ouvertes et des falaises. Sur le plateau, on rencontre deux espèces de gagées, le grand-duc d'Europe niche dans les falaises et un aven abrite des chauves-souris. Une mare abrite la rare salicaire à trois bractées et la reproduction du péloïdote ponctué. Une aire de nourrissage a été mise en place pour favoriser le retour du vautour percnoptère.

Renouvellement du plan de gestion - Plusieurs nouvelles espèces patrimoniales identifiées ces dernières années - Relative stabilité dans la composition de l'avifaune, tendance à l'augmentation pour les espèces forestières, à la diminution pour les espèces des milieux agricoles, fluctuation à suivre suite aux derniers travaux DFCI* à proximité des zones agricoles, qui accentuent la mosaïque de milieux vers un peu plus d'ouverture - Présence assidue du vautour percnoptère sur la placette d'alimentation (apports sur la placette par les bénévoles) - Étude sur les chauves-souris (par le GCP) : mise en évidence d'un fort enjeu dans l'aven, rédaction d'une convention d'usage avec le Comité Départemental Spéléologique de Vaucluse - Les stations des deux espèces de gagées semblent en extension.

Surface : 423 ha

Commune : Saumane-de-Vaucluse (84)

Statut : terrain communal en convention CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Partenaires : ONF*, APARE*, GCP*, Zoo de Doué, Etablissements Bigard, bénévoles

Crousière

Zone de garrigue basse en cours de recolonisation par la forêt avec plusieurs couples nicheurs de fauvette orphée.

Signature de la convention, premières prospections naturalistes.

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 4,5 ha

Commune : Lagnes (84)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Colline de la Bruyère

Habitats et flore rares et protégés (dont la loeflingie d'Espagne). Sur la colline d'importants enjeux concernant les amphibiens et les chirophtères.

Signature d'un bail emphytéotique avec le PNR du Luberon - Entretien de la station de loeflingie d'Espagne (chantier de bénévoles) - Diminution du nombre de pieds par rapport à 2008 (mais augmentation par rapport à 2007) - Chantier de bénévoles pour le creusement d'une mare - Inventaire de la flore et des habitats par le PNR - Début de la rédaction du plan de gestion - Réunion du premier comité de gestion de l'Espace Naturel Sensible.

Surface : 14 ha

Commune : Villars (84)

Statut : propriété du CEEP et du PNR* du Luberon, Espace Naturel Sensible de Vaucluse

Salarié référent : D. Tatin

Partenaires : PNR du Luberon, CG* 84, bénévoles

Plaine et massif des Maures

La plaine et le massif des Maures constituent un point chaud de biodiversité d'enjeu international. Tous les groupes biologiques représentés présentent une très grande biodiversité. Les sites du CEEP abritent un grand nombre de ces enjeux. Ils servent de référence et de site d'expérimentation pour les pratiques de gestion et les suivis pour ce territoire remarquable.

Habitats : suberaies, pinèdes, châtaigneraies, maquis, pelouses à annuelles sur sables, ruisseaux temporaires, dalles rocheuses, anciennes mines. Faune et Flore : tortue d'Hermann, cistude d'Europe, lézard ocellé, pie-grièche méridionale, petit rhinolophe, 7 espèces d'amphibiens, 13 espèces de reptiles, 54 espèces d'oiseaux, 25 espèces de mammifères, 20 plantes protégées.

Superficie : 190 ha

Communes : Cannet des Maures, Vidauban (83)

Statut : Réserve Naturelle Nationale, propriétés du CEEP

Salarié référent : A. Catard

Partenaires : WWF*, bénévoles

Agriculture : élevage ovin, apiculture



Grand capricorne

Mise en place d'une gestion pastorale avec l'aide d'un éleveur ovin local (gestion en parcours gardé par un troupeau de 300 brebis pendant un mois) - Intervention en terme de travaux forestiers sur 2 ha (intervention en régie ayant pour objectif l'optimisation des mosaïques d'habitats) - Chantiers pilotes d'éradication d'une graminée envahissante - Evacuation d'une carcasse de camion abandonnée sur le site (découpage préalable et transfert en déchetterie), nettoyages divers - Gestion de la suberaie (repérages, préparation et mise en défens de placettes pour la régénération de la suberaie) - Entretien des sentiers - Surveillance du site, sensibilisation en période de risque incendie (accueil de 15 bénévoles en juillet et août, mise en oeuvre de 80 patrouilles journalières soit 296 heures de présence sur site) - Suivis floristiques de la mare temporaire développée en 2008 - Etat zéro sur la flore par transect avant éradication du *Paspalum dilatatum* sur zone témoin - Suivi chiroptères - Suivi STOC-EPS* - Organisation de la journée Plaine des Maures (animations, stands, conférences exposition) - Accueil de scolaires.

La grande Pinède

Mosaïque de végétation méditerranéenne (chênaies mixtes, garrigues, ...) en alternance avec des milieux ouverts souvent à vocation agricole ou paysagère : vignes, oliveraies, jardins, ...

15 espèces de mammifères ; 75 espèces d'oiseaux ; 18 espèces de reptiles dont la cistude d'Europe et la tortue d'Hermann ; plus de 250 espèces d'insectes dont la magicienne dentelée, la proserpine et la cor-dulie à corps fin.

Veille foncière (domaine de 190 ha à la vente proche de terrains en gestion CEEP ; recherche d'un acquéreur et de gestion CEEP) - Apport bénéfique des chantiers de bénévoles : nombreuses observations de tortues d'Hermann et reproduction - Retour des roliers d'Europe (après plusieurs années d'absence sur la plaine viticole du Grand Siai) - Légère modification des peuplements d'oiseaux nicheurs (d'après le suivi STOC-EPS) - Intervention dans les politiques d'aménagement du territoire (suivi des avancées d'extension des carrières et les possibles interactions sur les populations de tortues d'Hermann) - Intervention dans la politique de DFCI (mise en oeuvre et fourniture d'un cahier des charges pour la prise en compte de la tortue d'Hermann).

Surface : 284 ha

Commune : Callas (83)

Statut : projet de Réserve Naturelle Régionale, terrains privés en convention CEEP et propriété du CEEP

Salarié référent : P. Tartary

Partenaires : commune, SOPTOM*, bénévoles

Colle du Rouet et plaine de Palayson

Forêts, milieux rupestres, ruisseaux et mares temporaires, dont des mares cupulaires, abritent faune et flore rares (pélobate cultripède, grand-duc d'Europe, isoète voilé, ...).

Inventaire des rapaces : 7 espèces présentes dont 1 nocturne, reproduction confirmée du hibou grand-duc et de faucon pèlerin, l'aigle de Bonelli a disparu du site - Suivi de la reproduction des batraciens sur la mare de Catchéou par un bénévole - Programme de restauration post incendie et conservation de la tortue d'Hermann : évaluation de l'impact des feux sur les populations animales - Curage d'une vasque-mare - Restauration de 10 ha de suberaie dans le cadre du programme de restauration post incendie - Mise en protection contre le ravinement des berges d'une mare à pélobate cultripède - Ebauche d'une réflexion autour d'un sentier d'interprétation - Participation aux journées de l'environnement organisées par la mairie du Muy (2 sorties nature organisées pour les scolaires et un stand pour le grand public) - Développement du relationnel avec le personnel de l'ONF et de la mairie du Muy.

Surface : 3 132 ha

Commune : Le Muy (83)

Statut : Réserve Domaniale Dirigée, terrains ONF et communaux sous convention CEEP

Salariés référents : P. Tartary

Partenaires : commune, ONF, Reptil'Var, bénévoles

Les forêts méditerranéennes sont également conservées sur les sites gérés par le CEEP au Camp militaire de Canjuers (83), au Haut-vallon de la Sénancole (84), au Col de Faye (05) et dans la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau (13).



Alouette calandre en Crau

Pelouses et steppes

Le CEEP est gestionnaire ou propriétaire sur l'ensemble de la région PACA de terrains abritant des formations de pelouses sèches ou steppes. Ces milieux en constante régression en Europe sont très localisés et, pour certains, endémiques de Provence ou des Préalpes du sud. Ces pelouses constituent le milieu de vie et de chasse de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial. Leur gestion repose essentiellement sur l'activité pastorale, et passe donc vers un partenariat étroit avec le monde agricole.

Gestion des sites

Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau

La Réserve Naturelle est co-gérée par le CEEP et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône depuis 2004. Dernière steppe d'Europe, le coussoul accueille des stations remarquables de nombreuses espèces : oiseaux notamment (ganga cata, faucon crécerellette, outarde canepetière, alouette calandre, ...), mais aussi des reptiles tels que le lézard ocellé, deux taxons d'insectes endémiques et abrite quelques stations de plantes rares. La co-gestion a pour objectif d'assurer la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel en garantissant le maintien dans les meilleures conditions des pratiques pastorales extensives.

Direction de la Réserve Naturelle : Validation du premier plan de gestion de la réserve (2010-2014) par le CSRPN* et le CNPN* - Cartographie des enjeux pour les milieux et la faune steppique hors réserve - Suivi et recadrage des activités d'élevage bovin et de chasse dans les bois d'yeuses.

Gestion des habitats et des espèces : Poursuite du protocole de suivi acoustique du ganga cata - Recensement et cartographie de l'alouette calandre nicheuse (effectifs en hausse) et baguage - Participation aux rédactions et élaborations des plans nationaux d'actions faucon crécerellette et outarde canepetière - Investigation sur la répartition du criquet de Crau et de sa détectabilité et mise en place de la sauvegarde de la station hors réserve - Poursuite de l'alimentation des charniers pour les rapaces nécrophages (vautour percnoptère notamment) - Dénombrement des lézards ocellés à Peau de Meau et développement de techniques de suivi de la population - Rédaction d'un plan de suivi des espèces - Inventaire de la pie-grièche méridionale - Suivi des nichoirs à rollier d'Europe - Inventaire des stations du bupreste de Crau - Prise en compte des libellules du canal de Vergières - Aide à la mise en place d'aménagements pour des plantes protégées - Inventaire des papillons (46 espèces d'intérêt patrimonial recensées) - Caractérisation et suivi de la végétation des coussouls par télédétection.

Animation et communication : visites guidées et visites gratuites en hausse (811 personnes) - Publication de la lettre d'informations - Mise en ligne du site internet de la réserve.

Police de la nature : stabilité du nombre d'infractions, hausse de 25% de procès-verbaux - Elaboration de mesures de surveillance et de mesures techniques pour limiter les raves parties.

Mise en place du chantier de réhabilitation en pâturages de type steppique de 357 ha d'anciens vergers industriels (CDC*-Biodiversité, en partenariat avec le CEEP et la Chambre d'Agriculture 13 et de l'IMEP*) : 200 000 pêchers et 100 000 peupliers arrachés, broyés et évacués ; 1000 km de réseau d'irrigation enlevés ; nivelage des sols ; semis, transferts de sols et de graines ont été réalisés pour favoriser la mise en place du type de végétation visé. Dès avril, outardes et oedicnèmes avaient déjà colonisé les parcelles réouvertes. Le site a été inauguré par la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie en mai 2009.

Fuite d'un pipeline au cœur de la réserve naturelle : la rupture de la canalisation, découverte par un garde de la réserve, a causé le déversement de plus de 5000 m³ de pétrole brut sur 5 ha de coussoul vierge, causant la perte irrémédiable de ce milieu unique au monde et de la faune qui y vivait. Les travaux de dépollution ont accentué les dégâts sur la faune et la flore, les recommandations données par le CEEP n'ayant pas été suivies. La nappe phréatique de Crau étant polluée, de nombreux puits ont été creusés pour pomper le pétrole surnageant et pour confiner la nappe. Les premiers travaux de décaissement du sol sur 50 cm n'ont permis d'évacuer que 40% du pétrole résiduel, 3000 tonnes de brut sont encore piégées dans les sols. Les travaux de dépollution devraient se poursuivre encore sur de longs mois au moins, avec leur cortège d'impacts sur le milieu et la faune. L'équipe du CEEP s'est mobilisée pour tenter de réduire les dégâts et accompagner les services de l'Etat.

Surface : 7 452 ha

Communes : Arles, Saint-Martin de Crau, Eyguières, Miramas, Fos-sur-mer, Istres, Salon-de-Provence (13)

Statut : Réserve Naturelle Nationale (propriétés CEEP, Conservatoire du Littoral, privés, CG 13 et propriétés publiques)

Salarié référent : A. Wolff

Partenaires : Chambre d'agriculture 13, Ministère chargé de la protection de la nature, Conservatoire du Littoral, CG 13, bénévoles

Agriculture : élevage ovin



F. Revest

Réserve Naturelle Régionale la Poitevine Regarde-venir

Ce coussoul de Crau non classé réserve naturelle nationale abrite de belles populations d'outardes et d'oedicornes nicheurs. C'est aussi un site privilégié pour l'hivernage des outardes.

Acquisition par le CEEP dans le cadre des mesures compensatoires pour la construction en Crau des canalisations d'hydrocarbures GRTgaz et SAGESS - Classement en juillet du coussoul de Regarde-Venir avec la propriété voisine en Réserve Naturelle Régionale de la Poitevine - Regarde-Venir (220 ha dont 140 ha de coussouls) - Discussions en cours pour acquérir le coussoul de la Poitevine dans le cadre de nouvelles mesures compensatoires.

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 70 ha

Commune : Grans (13)

Statut : Réserve Naturelle Régionale, privé et propriété CEEP

Salarié référent : A. Wolff

Agriculture : pâturage ovin

Magicienne dentelée

Plateau de Calern

Milieux ouverts présentant de belles populations d'orchidées telle que l'ophrys de la voie aurélienne ainsi que de nombreux insectes d'intérêt patrimonial comme les papillons alexanor et *Charaxes jasius*. Des boisements de feuillus et de conifères ainsi qu'une oliveraie permettent la nidification de nombreux oiseaux.

Initiation d'un nouveau contrat Natura 2000 par le CEEP pour la coupe des pins sylvestres sur une parcelle de 12 ha permettant la restauration de pelouses sèches, le maintien de la mosaïque de milieux et de l'activité pastorale (cofinancés à 100% par le FEADER* et les crédits de l'Etat)

- Poursuite du suivi ornithologique (crave à bec rouge, monticole de roche, traquet motteux, ...) - Emission de France 3 télévision consacrée à Vincent Kulesza, président du CEEP. Mr Monjon, éleveur, apparaît dans ce reportage qui met en lumière les richesses naturelles du plateau de Calern.

Surface : 440 ha

Commune : Causol, Cipières (06)

Statut : propriété CEEP, terrains privés et communal en convention CEEP, réserve de chasse

Salarié référent : F. Ménestrier

Partenaires : OCA*, commune de Cipières

Agriculture : pâturage ovin

Camp militaire de Canjuers

Ce très vaste ensemble naturel de type caussenard présente une grande variété de milieux ouverts, forestiers et rupestres, une juxtaposition de milieux et espèces méditerranéennes à montagnardes aux enjeux identifiés sur les pelouses sèches, les zones humides et les forêts matures. Une multitude d'espèces remarquables non totalement quantifiées à ce jour : loup, lynx, outarde canepetière, doradille du Verdon, ...

Organisation d'un camp naturaliste : (une trentaine de naturalistes spécialisés durant 4 jours) Découverte de nouvelles stations de criquet hérisson - Ebauche d'un inventaire sur les oiseaux steppiques - Pointage de nouvelles stations de plantes patrimoniales (ophrys de bertoloni, pivoine officinale, ...) -

Ecoute nocturne de hurlements de loup et de feulements de lynx - Prospection des bâtiments à la recherche de gîtes de reproduction de chiroptères (mise à jour d'un atlas des bâtiments du Camp et de leurs niveaux de sensibilité à l'accueil des chauves-souris) - Relationnel avec l'Armée et l'ONF.

Dans le cadre du LIFE* vipère d'Orsini : Poursuite des études sur la répartition de l'espèce - Ouverture d'un corridor entre deux populations (travaux réalisés par l'ONF).

Contrat de Rivière sur le Plan de Luby : Lancement des études sur les populations de batraciens et leurs interactions - Lancement d'une étude sur les interactions entre l'hydrogéologie, le fonctionnement de la zone humide et les activités humaines - Lancement des inventaires floristiques - Rédaction de la première phase du plan de gestion.

Petit Plan de Canjuers et PNR Verdon : Lancement d'une réflexion sur l'entretien des pelouses par le pastoralisme - Réalisation d'un échantillonnage sur le criquet hérisson et mise en oeuvre d'un protocole de définition des densités - Ouverture de 15 ha de pelouses sèches (2^{ème} phase des travaux de restauration) en lien avec la DFCI et la conservation des espèces remarquables (adaptation des périodes de travaux) - 3^{ème} phase de restauration de pelouses sèches : 100 ha supplémentaires (travaux d'abattage réalisés par l'ONF sur des fonds de restauration des pâtures) - Lancement de la rédaction du plan de gestion (inventaire chiroptères et 1^{ère} rédaction) - Evaluation des premiers bénéfices de l'ouverture de 100 ha de pelouses sèches (inventaire oedicornes : multiplication par 5 du nombre d'individus).

Surface : 34 500 ha

Communes : Mons, Seillans, Bargemon, Châteaudouble, Montferrat, Ampus, Verignon, Moissac-Bellevue, Bauduen, Aiguines, Trigance, Comps, La Roque-Esclapon (83)

Statut : propriété de l'Etat Ministère de la Défense

Salarié référent : P. Tartary

Partenaires : Union Européenne, PNR Verdon, ONF, Reptil'Var, CNRS, GEEM*, Inflo'Var, Ministère de la Défense, Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon

Agriculture : pâturages ovin et bovin

P. Tartary



L. Quelin

Haut-vallon de la Sénancole

L'intérêt principal réside dans ses pelouses sèches, restaurées en 2002, et porteuses d'un patrimoine naturel caractéristique de ces milieux : ophrys de la Drôme, magicienne dentelée, fauvelles, alouette lulu, damier de la succisse, scorpion languedocien, ...

Pâturage ovin par un éleveur (entretien des milieux ouverts) - Stabilité du peuplement avien et notamment du nombre de couples nicheurs d'alouettes lulu -

Augmentation des nombre de pieds d'ophrys de la Drôme sur les zones restaurées par des travaux en 2001 - Découverte de la tulipe méridionale sur les zones ouvertes.

Surface : 47,6 ha

Commune : Gordes (84)

Statut : terrains privé et communal en convention CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Partenaires : Commune, ONF, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, PNR du Luberon, CERPAM*

Agriculture : élevage ovin

Col de Faye

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujour, ce site est constitué de bois (chêne et hêtre) et des pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de serrature à feuilles de chanvre d'eau, protégée aux niveaux français et européen, ainsi qu'à une riche entomofaune : pique-prune, rosalie des Alpes, ...

Suivi STOC-EPS des pelouses restaurées en 2007 : 34 espèces d'oiseaux : 5 espèces typiques des milieux ouverts et agricoles avec une contribution spécifique de 11,25 %. La proportion d'espèces de milieux forestiers reste importante (33,75%) du fait des effets de lisière - Suivi photographique des pelouses afin de mesurer l'évolution de la végétation - Inventaire des arbres à cavités favorables au pique-prune : recherche méthodique conduite par un stagiaire sur l'ensemble des boisements et des landes situés à l'adret (environ 390 ha) : inventaire de seulement 19 arbres à cavités potentiellement favorables dont 4 sont à terre et 5 sont morts sur pied. Le renouvellement de gros arbres à cavités ne semble par ailleurs pas assuré.

Surface : 570 ha

Commune : Ventavon (05)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : propriétaires, ONF, CRPF*, DDAF*

Agriculture : pâturage, exploitation forestière

Pelouse du Col de Faye

Etudes

Outardes de Valensole

Depuis 15 ans le CEEP assure le suivi de la dernière population d'outarde canepetière des Alpes de Haute-Provence.

Suivi annuel : 9 mâles chanteurs recensés : régression de la population depuis quelques années - Avec le PNR du Verdon, signature d'une convention (réseau agrifaune) pour l'appui, l'animation et le suivi des mesures agri-environnementales. Ces mesures visent à favoriser l'outarde par implantation de couverts favorables à la faune sans intervention chimique ni mécanique durant la reproduction - Expertise de sélection des parcelles agricoles pour les mesures agri-environnementales - Collaboration à la réalisation d'une exposition de sensibilisation - Participation à une publication du PNR pour les agriculteurs.

Secteur : Plateau de Valensole (04)

Administrateur référent : C. Tardieu

Partenaires : PNR du Verdon, ONCFS, Chambre d'agriculture 04, Fédération des chasseurs 04



Outarde canepetière



N. Vincent-Martin

Martin-pêcheur

Zones humides

Les étangs, étendues d'eau libres, roselières et tourbières se rencontrent aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres. Ces milieux jouent un rôle important non seulement en tant que réservoirs de biodiversité, mais aussi comme régulateurs de crues et épurateurs des eaux. Rappelons que depuis 1950, plus de la moitié des zones humides françaises ont disparu.

Gestion des sites

Marais de Beauchamp

Zone humide périurbaine de la plaine d'Arles constituée de plans d'eau, ripisylve et marais abritant 7 plantes protégées, la cistude d'Europe et de nombreux oiseaux paludicoles nicheurs. Un sentier est ouvert au public.

Suivi de l'avifaune (Protocole STOC-EPS) - Suivi des niveaux d'eau de surface - Constitution d'un groupe de travail avec la mairie d'Arles pour envisager des mesures de valorisation du site - Animation dans le cadre du festival de l'oiseau de Camargue - Vandalisme récurrent des aménagements du sentier de découverte.

Surface : 28 ha
Commune : Arles (13)
Statut : terrain communal en convention CEEP
Salarié référent : J. Renet
Partenaire : commune

Petite Camargue - Palous

La Petite Camargue abrite une diversité biologique remarquable du fait de la présence d'une mosaïque de milieux (sansouire, ripisylve, roselière, garrigue, ...). Les actions consistent en la surveillance du site et le suivi écologique des habitats et des espèces.

Plusieurs infractions relevées dont des atteintes au milieu naturel (creusement d'un plan d'eau) - Suivi des reptiles : découverte du lézard ocellé - Les actions menées pour la protection de la colonie de laro-limicoles ont permis la reproduction de la sterne naine après 14 ans d'échecs - Effondrement de la diversité des passereaux paludicoles (seulement une espèce contactée : la rousserolle effarvate) révélé par Les Indices Ponctuels d'Abondances - Suivi avifaune STOC-EPS - Réouverture (faucardage) d'une phragmitaie afin de conserver son attractivité pour la faune - Animations sur la thématique de la conservation des milieux humides (journée mondiale pour les zones humides).

Surface : 105 ha
Commune : Saint-Chamas (13)
Statut : Conservatoire du Littoral et terrain communal en convention CEEP
Salarié référent : J. Renet
Partenaires : Conservatoire du Littoral, bénévoles
Agriculture : pâturage ovin, prairies à foin

Etang des Joncquiers

Site constitué de deux étangs bordés d'une roselière et de lambeaux de ripisylves à proximité de la Durance. La gestion vise à améliorer les connaissances naturalistes, suivre les espèces patrimoniales et gérer la fréquentation (promenade, pêche).

Suivi de l'avifaune : légère baisse du nombre de couples reproducteurs de rousserolles turdoïde et effarvate - Observation d'une nouvelle espèce d'oiseau pour le site, la grande aigrette - Suivi du castor d'Europe : fréquentation régulière de plusieurs individus comparables aux années précédentes - Suivi des reptiles - Etude entomologique : 21 espèces de coléoptères, 34 espèces d'orthoptères, 27 espèces d'odonates, 59 espèces de lépidoptères : enjeux de conservation avec la présence d'espèces rares et protégées : diane, agrion de Mercure, truxale européenne, criquet migrateur cendré, criquet des roseaux - Classement en réserve de chasse et de faune sauvage par arrêté préfectoral - Animation nature dans le cadre de la journée mondiale pour les zones humides.

Superficie : 14 ha
Commune : Meyrargues (13)
Statut : terrain Escota en convention CEEP - Réserve de chasse et faune sauvage
Salarié référent : D. Tatin
Partenaire : Escota

Coucou marais

Pelouses humides avec mares temporaires et bois d'yeuses de Crau. Abrite 8 plantes protégées (dont spiranthe d'été, linaria grecque et salicaire à trois bractées).

Veille écologique et garderie en relation avec la Réserve Naturelle des coussouls de Crau.

Surface : 40 ha
Commune : Arles (13)
Statut : Conservatoire du Littoral (1/4 RNN coussouls de Crau)
Salarié référent : J. Renet
Partenaire : Conservatoire du Littoral
Agriculture : pâturage équin



Etang de Courthézon

Particulière sur le plan géologique, cette zone humide présente une biodiversité importante, notamment sur le plan de l'avifaune, avec par exemple des passereaux paludicoles nicheurs.

Suite aux précipitations hivernales et printanières, mise en eau partielle de l'étang et retour de la plupart de l'avifaune nicheuse liée aux zones humides. Un acte de vandalisme courant mai provoque l'assèchement brutal de l'étang et l'échec de la reproduction de toutes ces espèces. La Mairie porte plainte, le CEEP se porte partie civile. Nouvel acte de vandalisme peu après, par rejet d'hydrocarbures (constaté par la gendarmerie et la police de l'eau). Avis favorable du commissaire enquêteur sur le projet de réaménagement. Arrêté préfectoral d'autorisation pris en août. Démarrage des travaux (surcreusement de la zone centrale, amélioration de l'écoulement des eaux vers le centre de l'étang, aménagements pour l'accueil du public).

Surface : 21 ha

Commune : Courthézon (84)

Statut : terrain communal en convention CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Partenaires : Courthézon, CCPRO*, bénévoles

L. Quelin

Lac Saint-Léger



Cistude d'Europe

Marais de la Fustière

Zone humide inscrite à l'inventaire départemental. Le marais est un site de ponte pour la cistude d'Europe et de nidification pour l'hirondelle rousseline.

Mise en oeuvre des actions du plan de gestion : abattage des arbres morts le long des sentiers posant des risques pour les promeneurs - Suivi de la reproduction des cistudes : forte prédation des pontes - Stabilisation du nombre de couples d'hirondelle rousseline nicheurs (entre 9 et 11 couples) - développement du relationnel avec le personnel de l'ONF et des forces de polices (gendarmerie et police municipale) - Intervention dans la politique de DFCI (mise en oeuvre et fourniture d'un cahier des charges pour la prise en compte de l'hirondelle rousseline).

Surface : 31,4 ha

Commune : Adrets de l'Estérel (83)

Statut : propriété EDF et ESCOTA sous convention CEEP

Salarié référent : P. Tartary

Partenaires : Commune, ONF, bénévoles

Réserve biologique de Fondurane

Cette zone humide est inscrite à l'inventaire départemental. Présence de la cistude d'Europe ; nidification de l'hirondelle rousseline ; une des 3 stations à chêne crenata et la présence du chêne chevelu. 182 espèces d'oiseaux observées.

Réflexion pour rénover les sentiers de découverte avec les collectivités locales et une association d'animation nature vers un projet global éco-touristique - Abattage d'arbres morts le long des sentiers posant des risques pour les promeneurs - Aménagements et barrières pour canaliser la fréquentation - Réfection d'un escalier par les soins de l'IME de Sylvabelle (chantier nature d'une semaine) - Reprise timide des roselières (la repousse des typhas observée en 2008 poursuit timidement son expansion sur au moins un secteur) - Augmentation des actes de vandalisme sur les aménagements du site - Journée de nettoyage du lac (40 bénévoles locaux, plus de 250 litres de verres, 250 litres de plastiques, ainsi que 500 kg de ferrailles collectés).

Superficie : 43 ha

Commune : Montauroux (83)

Statut : APPB, terrain en convention CEEP

Salarié référent : P. Tartary

Partenaires : Etat, Communauté de Communes du Pays de Fayence, communes de Montauroux et Callian, Société de Chasse, Fédération de pêche et Sociétés locales, ONF, IME* de Sylvabelle, EDF

Aéroport de Cannes-Mandelieu

Des prairies naturelles abritent 2 plantes rares : la jacinthe romaine et l'alpiste aquatique. Le Béal, les canaux et leurs micro-roselières sont favorables à la reproduction des amphibiens. Sur la butte de Saint-Cassien se trouvent des chênes pubescents pluri-centenaires.

Mission d'assistance technique pour l'entretien de la digue de la frayère, milieu humide à forte valeur biologique - Inventaires complémentaires sur les insectes (F. Billi, bénévole du CEEP, spécialiste des lépidoptères) : découverte d'une espèce d'origine tropicale et méditerranéenne qui vient juste d'être recensée en France, *Araeopteron ecphaeae*. C'est une nouvelle espèce pour la région qui affectionne les milieux humides littoraux (presque tous fragiles et menacés en France et plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes). Les autres espèces les plus remarquables sont liées à ces zones humides. La poursuite de ces inventaires permettra d'améliorer les connaissances et d'affiner la gestion du site.

Surface : 115 ha

Communes : Cannes, Mandelieu la Napoule (06)

Statut : terrains privés en convention CEEP

Salarié référent : F. Ménétrier

Partenaires : Aéroport de Cannes Mandelieu, commune de Mandelieu, bénévoles

D. Rombaut



L. Quelin

Leste dryade
au lac Saint-Léger

Les Sagnes du plateau Bayard

A la frontière entre Alpes du sud et Alpes du nord, le site correspond à un complexe de zones humides constitué de prairies à molinie, magnocariçaies et bas marais ainsi que de pelouses mésophiles en lisière. Les nombreux enjeux de conservation en font notamment un point chaud de la biodiversité floristique des Hautes-Alpes.

Inventaire des mollusques : découverte de *Vertigo angustior* (annexe II de la Directive Habitats) et *Vertigo substriata* (espèce nouvelle pour la région PACA) - Suivi de l'azuré de la sanguisorbe par protocole standardisé (indice d'abondance) : constat de stabilité des effectifs sur les trois dernières années - Suivi du pâturage : conformément aux objectifs du plan de gestion les modalités de pâturage ont permis la floraison de la sanguisorbe officinale - Sur Treynières, le choix de l'éleveur en 2009 a été de faire un pâturage précoce (fin mai) plutôt qu'une mise en défens comme l'année précédente - Intervention auprès de la commune suite à la dégradation de la Sagne de Campallon (création d'une tranchée) et accompagnement des travaux de remise en état.

Surface : 11,3 ha
Commune : Saint-Laurent-du-Cros (05)
Statut : terrain communal en convention CEEP
Salarié référent : L. Quelin
Partenaires : commune, SAPN*, CBNA*, bénévoles
Agriculture : élevage ovin

Grande sagne de Corréo

Cette zone humide a en partie été achetée par le CEEP en 2006. Elle est constituée d'un grand marais à choin ferrugineux, de prairie à molinie et de magnocariçaie à carex elata. Elle abrite la plus belle population connue d'azuré de la sanguisorbe des Alpes du sud.

Inventaire des mollusques : révélation de la grande richesse de cette sagne : découverte de *Vertigo angustior*, *Cochlicopa nitens* (rare au niveau européen, espèce nouvelle pour PACA), *Quickella arenaria* (considéré comme vulnérable au niveau européen mais relativement commune dans les Alpes du sud) et *Vallonia enniensis* (considéré comme vulnérable en France, deuxième localité de PACA) - Suivi de l'azuré de la sanguisorbe par protocole standardisé (indice d'abondance) : sensiblement les mêmes effectifs par rapport à l'année précédente (première année de suivi) - Confirmation d'une population reproductrice de cordulie à tâches jaunes (unique population connue en PACA à l'heure actuelle).

Surface : 1 ha
Commune : La Roche-des-Arnauds (04)
Statut : propriété CEEP
Salarié référent : L. Quelin
Partenaires : SAFER, SAPN, bénévoles
Agriculture : pâturage

Lac-tourbière de Saint-Léger

Une des rares tourbières tremblantes des Alpes du sud. Elle abrite une flore rare telles que la laïche des bourbiers, la laïche à fruits velus et le mollusque *Vertigo angustior* ou encore le damier de la succise et l'azuré de la sanguisorbe. Le CEEP a été chargé de rédiger le Document d'Objectifs Natura 2000.

Veille naturaliste - Le Document d'Objectifs est en attente d'une réunion de Comité de Pilotage pour la validation finale.

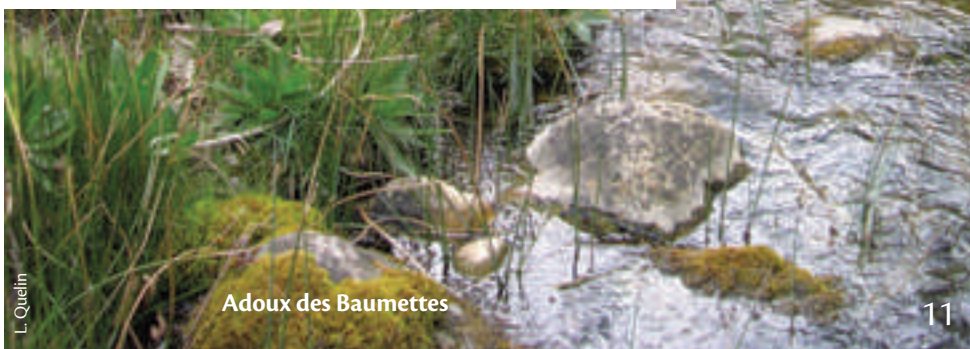
Surface : 2,4 ha
Commune : Montclar (04)
Statut : terrain privé en convention CEEP
Salarié référent : L. Quelin
Partenaires : Propriétaires et agriculteurs, commune, DDAF
Agriculture : pâturage

Tourbières du Briançonnais

Faisant partie des plus grandes zones humides des Hautes-Alpes, ces tourbières abritent des habitats variés : tourbières de transition, bas marais alcalins et acides, prairies à molinie, groupements végétaux de bords de torrents et de nombreuses espèces rares des tourbières d'altitude.

Suivi de végétation entre les parcelles fauchées et non fauchées du marais du Bourget : pas de différences significatives de contribution spécifique sauf pour le saule (5 fois moins de contacts dans la zone fauchée) et les orchidées (*Dactylorhiza* sp, mieux représentées dans la parcelle fauchée). Cortège d'espèces composé de *Carex limosa*, *Carex panicea*, *Carex gpe flava* et *Trichophorum* sp, uniquement présent dans la zone fauchée (probablement du aux conditions hydrologiques locales plus qu'à la fauche) - Rencontre avec une élue de Névache : la commune a décidé d'être opérateur du site Natura 2000 - Rédaction de la "lettre des sagnes" n°4 consacrée à la gestion des crues de 2008 au marais de Névache.

Surface : 22 ha
Communes : Névache, Cervières (05)
Statut : terrain privé en convention et propriétés CEEP
Salarié référent : L. Quelin
Partenaires : PNR du Queyras, DDAF 05, communes, agriculteurs, propriétaires privés
Agriculture : fauche et pâturage



L. Quelin

Adoux des Baumettes



N. Vincent-Martin

Serapias
à Coucou-marais

Saint-Maurin

A l'entrée ouest des grandes gorges du Verdon, Saint-Maurin est caractérisé par la formation spectaculaire de travertins issus de la précipitation du carbonate de calcium libéré par les nombreuses sources prenant naissance au pied de la falaise de Barbin.

Etude des chiroptères : 12 espèces inventoriées (dont le petit rhinolophe, le murin à oreilles échancrées, l'oreillard montagnard et le molosse de Cestoni) et propositions d'aménagements de la maison cantonnière favorable au petit rhinolophe - Etude des mousses des sources : nombre important d'espèces liées au système travertineux et 7 espèces à forte valeur patrimoniale (dont un taxon jamais signalé en France jusqu'alors : *Orthotrichum cupulatum* var. *bistratosum*) - Début de pose de la signalétique (panneaux d'information et balises directionnelles).

Surface : 26,7 ha

Commune : La Palud-sur-Verdon (05)

Statut : Réserve Naturelle Régionale, convention CEEP

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : commune, PNR du Verdon, ONF, EDF, association ERA

Terres Pleines

Cet alpage de l'étage subalpin est situé dans la vallée de l'Ubaye. Il comprend un réseau important de sources donnant naissance à un complexe marécageux dans le fond du vallon et de vastes prairies à fétuque paniculée sur les versants. Les habitats tourbeux sont particulièrement remarquables, ils abritent notamment l'herbe de bison, le scirpe nain et le jonc arctique.

Suivi de la végétation (transects de points contact) dans différents faciès de queyrelin en lien avec le pâturage et la fauche (première année de fauche en 2009) : sur le transect 1 et par rapport à 2006 on note une légère augmentation de la diversité spécifique qui peut être corrélée avec la diminution de la contribution spécifique de la fétuque paniculée - Suivi photographique de la physionomie de la végétation en début et en fin de saison sur les secteurs fauchés et les secteurs pâturés - Rencontre avec les bergers.

Surface : 185 ha

Communes : Jausiers, Enchastrayes (04)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : propriétaires, éleveurs, bergers, ONF

Agriculture : pâturage ovin, fauche

Marais de Château-Garnier

Un des rares sites connus abritant l'azuré de la sanguiorbe des Alpes de Haute-Provence. L'enjeu écologique majeur tient à la restauration de conditions d'humidité suffisantes du sol permettant aux espèces végétales et animales rares de se maintenir. L'objectif principal à long terme est de restaurer un fonctionnement hydrologique satisfaisant de la zone.

Animation locale : long travail d'animation en direction des propriétaires pour obtenir les autorisations de restauration de l'ancien méandre du Riou Tord (méandre déconnecté par des travaux de rectification conduits dans les années 70) : sur 11 propriétaires riverains, 10 ont donné un accord écrit ou oral. Le refus d'un des propriétaires ne permet pas pour l'heure de conduire cette action à son terme - Suivi de la population d'azuré de la sanguiorbe : après l'effondrement de la population en 2008 (7 individus observés au cours des 4 itinéraires échantillons) les effectifs restent faibles par rapport à 2007 (62 individus) mais en légère hausse (14 individus).

Surface : 13,7 ha

Commune : Thorame-Basse (04)

Statut : Espace Naturel Sensible

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : Proserpine, propriétaires, commune, PNR du Verdon

Agriculture : pâturage

Le CEEP est membre du Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques.



N. Vincent-Martin



Outils de conservation

Observatoire des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée (RhoMéO)

En Europe, la Directive Européenne 2000/60/CE Cadre sur l'Eau a introduit la notion de bon état des masses d'eau. L'évaluation de ce bon état implique de connaître la qualité écologique et fonctionnelle des zones humides, interfaces essentielles entre masses d'eau et milieux terrestres. On sait par ailleurs que la reconquête du bon état des masses d'eau passe par un effort indispensable en faveur de la restauration écologique des milieux et des habitats aquatiques (continuités écologiques, état des berges des cours d'eau, zones humides, ...).

Dans le Bassin Rhône-Méditerranée où les inventaires des zones humides sont majoritairement achevés, la mise en place d'un outil d'évaluation de l'état de ces milieux naturels de haute valeur écologique constituait une suite logique.

Le programme RhoMéO associe gestionnaires et chercheurs afin de construire un observatoire de l'état des zones humides du bassin. Une étude de préfiguration conduite en 2009 sur PACA et LR à permis de préciser les attendus de cet outil qui porteront sur trois volets :

- la proposition d'indicateurs et de protocoles de terrain permettant l'évaluation de l'état des zones humides ;
- l'expérimentation de méthodes de suivis généralisées par observation aériennes (télédétection, photographies) ;
- la création d'un outil informatique de restitution et d'analyse des données collectées ;
- la réalisation du programme RhoMéO sur la période 2010-2012.

Secteur : régions PACA et LR*

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : CREN-LR, CREN* Rhône-Alpes, Tour du Valat, CBNA, CBNM*, AERMC*, Région PACA, FEDER*

Etudes

Identification des espaces naturels des grands lacs alpins

Dans l'hypothèse d'une harmonisation des aires de compétence du Conservatoire du Littoral entre littoral et grands lacs, l'établissement s'interroge sur les conséquences en terme de ressources humaines et en moyens d'intervention que pourrait avoir une extension de compétence aux cantons riverains des 15 grands lacs concernés.

Identification, localisation et caractérisation, sur les territoires des cantons riverains des lacs de Serre-Ponçon et de Sainte-Croix des espaces naturels sur lesquels l'intervention du Conservatoire du Littoral pourrait s'avérer pertinente, au regard de ses missions générales de sauvegarde des rivages lacustres, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique.

Secteur : lacs de Serre-Ponçon et Sainte Croix-sur-Verdon

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Conservatoire du Littoral, PNR du Verdon, Parc National des Ecrins

Petite Camargue
de Saint-Chamas





Milieux insulaires et côtiers

Depuis plus de 20 ans le CEEP travaille en étroite collaboration avec la Délégation Régionale du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres dans l'objectif commun aux deux organismes de protéger la biodiversité et les espaces naturels du littoral provençal.

Les milieux littoraux présentent généralement des richesses floristiques et faunistiques importantes qui ont considérablement régressé au cours des dernières décennies devant les aménagements, la fréquentation touristique et l'invasion estivale du liseré côtier.

La végétation des rochers littoraux extrêmement adaptée aux conditions climatiques se présente aux touristes sous la forme de plantes de taille réduite et souvent desséchées pour résister à la chaleur de l'été, très pratiques pour allumer des barbecues, et celle que l'on trouvait autrefois sur la plupart des plages a souvent cédé "sa place au soleil" sous la pression quotidienne des tongs et des draps de bain.

Face à cette érosion de la biodiversité littorale, les îles et les îlots ont longtemps joué un rôle de refuge pour la végétation et la faune des côtes provençales, et constituent aujourd'hui des sites à fort enjeux de conservation.

De plus, les îles constituent des traits d'union entre le littoral et le grand large, et certaines, abritent des colonies de reproduction d'oiseaux marins pélagiques endémiques de Méditerranée.

Gestion des sites

Réserve Naturelle Nationale de l'archipel de Riou

L'archipel abrite des espèces patrimoniales à haute valeur biologique : 16 plantes protégées, dont 7 prioritaires - 2 espèces de reptiles dont le phyllodactyle d'Europe - 14 espèces d'oiseaux nicheurs : 4 espèces d'oiseaux marins endémiques de Méditerranée : puffin cendré, puffin de Méditerranée et océanite tempête de Méditerranée (procellariidés pélagiques), cormoran huppé méditerranéen - faucon pèlerin et grand-duc d'Europe - Plus importante population reproductrice de goéland leucophaea de France.

L'objectif de gestion est la conservation de la diversité et de la spécificité biologique, les îles sont ouvertes au public dans les limites compatibles avec la poursuite de cet objectif.

Direction de la Réserve Naturelle et suivi administratif : Le premier plan de gestion est en cours - Travail en collaboration avec le Parc Maritime des îles du Frioul et différents services de la Ville de Marseille notamment dans le cadre de Natura 2000, du projet de création du Parc National des Calanques et du plan de gestion de la Rade réalisé par la ville de Marseille.

Gestion des habitats et des espèces : Stérilisation des pontes de goéland leucophaea - Récoltes de semences d'espèces végétales protégées - Remplacement par des nichoirs des terriers détruits de puffins - Régulation des densités de rats noirs sur les colonies de puffins cendrés - Suivi de l'abondance des populations de lapins de garenne - Opération de contrôle des concombres d'âne.

Aménagement et entretien des infrastructures et des outils : Organisation et encadrement de journées de nettoyages des criques avec des volontaires du CEEP - Balisage directionnel et entretien des sentiers - Entretien de la signalétique - Acquisition d'un nouveau bateau.

Etudes et suivis écologiques du milieu naturel terrestre : Achèvement du travail d'actualisation de l'inventaire floristique - Suivi de l'état de conservation des populations de passerines et de scolopendre sagittée - Suivi des populations d'oiseaux nicheurs (faucon pèlerin, puffins cendrés, puffins de Méditerranée, cormorans huppés de Méditerranée, ...) - Baguage des puffins cendrés et yelkouan - Recherche des sites de reproduction de la chevêche d'Athéna sur Maïre - Suivi de la population hivernante de crabe à bec rouge - Suivi régulier de la fréquentation - Poursuite de l'inventaire entomologique des îles.

Animation et communication sur le patrimoine naturel des îles de Marseille : Information des usagers sur le site et diffusion de plaquettes d'information sur la Réserve Nationale - Participation à diverses manifestations grand public sur le littoral et les îles - Interventions auprès des médias locaux et nationaux - Réalisation de conférences et présentation de l'exposition de présentation du patrimoine naturel des îles de Marseille - Informations régulières diffusées sur le site internet consacré aux îles de Marseille (www.ilesde-marseille.fr).

Police de la nature et surveillance : Tournée quotidiennes de surveillance du site avec une présence renforcée le week-end et pendant les périodes touristiques - Suivi régulier de la fréquentation des îles.

Surface : 162 ha

Commune : Marseille (13)

Statut : Réserve Naturelle Nationale, propriété du Conservatoire du Littoral

Salarié référent : A. Mante

Partenaires : Ville de Marseille, GIP* des Calanques, Conservatoire du Littoral, Région PACA, DREAL*, ONF, Service des Espaces Naturels du CG 13, Centre des Monuments nationaux sur If, bénévoles

Cormorans huppés de Méditerranée



Archipel du Frioul

Les îles du Frioul et les fonds marins abritent des habitats naturels, une faune et une flore à forts enjeux de conservation : herbier de posidonie, pelouse littorale, 14 plantes protégées (astragale de Marseille, lavatère maritime, petite salabelle, ...), des oiseaux marins et rupicoles nicheurs (puffins cendrés, faucons pèlerins, merles bleus,...), le phyllocladyle d'Europe, 17 espèces d'insectes d'intérêt patrimonial majeur et 20 espèces marines protégées. La gestion de cet espace insulaire périurbain très fréquenté vise à concilier les activités humaines avec la protection du patrimoine naturel et paysager, la diversité et la spécificité floristique et faunistique des îles aussi bien sur le milieu terrestre que sur le milieu marin.

Etudes et suivis : Suivi permanent de la faune remarquable (faucon pèlerin, cormoran huppé de Méditerranée, chevêche d'Athènes, ...) - Suivi des colonies, de la reproduction et baguage du puffin cendré - Suivi de la fréquentation marine et côtière (comptages tous les dimanches entre avril et septembre) - Suivi du phénomène Ostreopsis : micro-algue tropicale.

Gestion des habitats, des espèces et de la fréquentation : Organisation et encadrement des chantiers d'aménagements de sentiers par l'association Alpes de Lumière - Organisation et encadrement des travaux de mise en sécurité des fortifications - Protection de la faune : régulation des densités de rats noirs sur les colonies de puffins, évacuation et stérilisation des chats errants - Protection de la végétation : régulation des couples nicheurs de goéland leucophaea, mise en défens de la végétation, création d'une pépinière semi naturelle, élimination de plantes introduites et envahissantes - Opérations de nettoyage du liseré côtier (env. 30 000 litres ramassés) - mise en défens des herbiers à posidonie sur les petits fonds des calanques de la Crène et de l'Eoube.

Animations, communication : Sensibilisation et information des visiteurs - Participation au dispositif Patrouilles Bleues de la Ville de Marseille (sensibilisation des plaisanciers) - Organisation de journées de formation et d'information à destination du personnel des structures impliquées sur le Frioul - Visites guidées de l'espace naturel - Création d'un jardin conservatoire - Actualisation des documents de communication du Parc Maritime des Îles du Frioul (dépliants, affiche) - Création de panneaux d'entrée sur site au débarcadère et à l'embarcadère des navettes - Participation à des colloques et des manifestations.

Surveillance du site : Surveillance du milieu terrestre afin de faire respecter par information et sensibilisation l'arrêté municipal des espaces naturels (130 journées de surveillance et d'information) - Principales infractions constatées : personnes hors sentiers, bivouac, feux, cueillette de plantes, chien non tenu en laisse, VTT (578 infractions, 772 personnes informées sur la réglementation) - Coordination avec les pouvoirs de police.

Actions et Programmes transversaux : Participation au programme à l'Initiative des Petites Îles de Méditerranée (atelier Albatros à Marseille & Assises des Petites îles de Méditerranée à Six-Fours) - Participation aux ateliers de concertation Parc National des Calanques (ateliers thématiques usages terrestres et marins, coordination propriétaires et gestionnaires, ateliers territoriaux du Frioul) - Participation au Comité de Gouvernance du Frioul.

Surface : 152,3 ha terrestres, 807 ha marins

Commune : Marseille (13)

Statut : Parc Maritime des îles du Frioul : convention de gestion avec la Ville de Marseille

Salarié référent : P. Vidal

Partenaire : Ville de Marseille, Région PACA, DREAL, AERM



Y. Tranchant

Puffin cendré

Muraille de Chine

Grande falaise entourée de garrigues où niche un couple d'aigle de Bonelli et qui abrite plusieurs plantes rares et protégées. Centre d'accueil pédagogique à destination des scolaires axé sur la découverte de la garrigue et son utilisation traditionnelle par l'homme.

Incendie du 22 juillet : 101 ha brûlés (60% du site) - Validation du Document d'Objectifs Natura 2000 de la ZPS* (partie inventaire) par le CSPRN - Accompagnement de la démarche de création du Parc National des Calanques - Maintien de la station d'anémone couronnée - Reproduction de l'aigle de Bonelli (deux jeunes bagués) - Mort par tir à l'arme de chasse d'un des deux aiglons - Inventaire micromammifères - Aménagement des accès difficiles et restauration de deux restanques par la Lycée Paysager de Marseilleveyre - Suite à la destruction des aménagements pédagogiques et du verger par l'incendie, réalisation de travaux de restauration (chantiers de bénévoles, intervention de la Ville de Marseille et du Lycée Paysager de Marseilleveyre) - Signature d'une convention avec la Fédération française de Montagne et d'Escalade et le Conservatoire du Littoral interdisant l'escalade sur le site.

Surface : 168 ha

Commune : Marseille (13)

Statut : APPB, Site classé des Calanques, Conservatoire du Littoral

Salarié référent : J. Delaune

Partenaires : Conservatoire du Littoral, CG 13, Région PACA, Ville de Marseille, Unicités, Jardins de l'Espérance, Lycée Paysager de Marseilleveyre



S. Durand

Aigle de Bonelli



P. Vidal

Chantier Alpes de Lumière au Frioul



Caps Taillat et Camarat

Sur la presqu'île de Saint-Tropez, ces deux sites du Conservatoire du Littoral abritent notamment barbe de Jupiter, palmier nain et tortue d'Hermann.

Poursuite du programme de restauration du milieu suite à l'incendie de 2007 (33 ha ravagés) : réhabilitation totale d'un bâti d'une source et de son bassin. Cette restauration vient soutenir le programme mis en place par la DREAL et le CEEP pour le maintien de la tortue d'Hermann et favoriser son développement en gardant son milieu ouvert par le débroussaillage manuel et le pacage d'une demi-douzaine d'ânes. Cette partie du site est pourvue en eau douce en période estivale grâce à la source (restaurée), cette micro mare fixe de nombreuses espèces animales (mammifères, batraciens, reptiles, insectes divers) et favorise la biodiversité. Cette action est suivie par Mr Viala technicien de gestion. Cet ensemble de restanques et source est l'un des derniers témoignages de l'histoire rurale du littoral Varois, il est aussi un lieu et un axe d'apprentissage, d'échange entre les générations sur les pratiques de restauration des mobiliers et petits bâtis ruraux - Création d'un gîte à petit rhinolophe.

Surface : 127,3 ha

Commune : Ramatuelle (83)

Statut : Conservatoire du Littoral

Salarié référent : A. Martinez

Partenaire : commune

Ile Zembretta

Outils de conservation

Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM)

Dans le cadre du Programme LIFE "Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille", le CEEP a initié en 2004 la mise en place et l'animation d'un réseau de gestionnaires d'espaces naturels insulaires concernés par la conservation des oiseaux marins pélagiques de Méditerranée. L'expérience acquise dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle de l'archipel de Riou et du Parc Maritime des îles du Frioul servant de référence pour développer des projets de protection de sites insulaires ailleurs en Méditerranée.

Ce travail s'est développé ensuite dans le cadre d'un partenariat avec la mission internationale du Conservatoire du Littoral, qui dispose de nombreux contacts institutionnels dans les pays du pourtour méditerranéen, et s'est concrétisé en 2006 par le lancement de l'initiative internationale pour la conservation des Petites Iles de Méditerranée.

Collaboration active à l'organisation de l'Atelier Albatros : réunion de chercheurs, ornithologues, gestionnaires et institutions en charge de la protection de l'avifaune méditerranéenne afin de réfléchir à la structuration et à la mise en place d'un Observatoire International des Oiseaux inféodés aux îles. Nombreux échanges entre participants (40 personnes) d'Algérie, d'Espagne, de France, d'Italie, de Malte, du Maroc, de Tunisie, de Libye, du Monténégro et de Syrie (organisé par le Conservatoire du Littoral, le CAR/ASP, le CEEP et la Ville de Marseille). Ces rencontres ont permis de réaffirmer l'immense valeur du patrimoine naturel méditerranéen au premier rang duquel on retrouve les petites îles en tant qu'habitat et les oiseaux comme espèces prioritaires à sauvegarder. La meilleure connaissance de ces espèces a été rappelée comme une urgente nécessité.

Participation à l'opération pilote de dératisation de l'île de Zembretta en Tunisie : le Conservatoire du Littoral et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral Tunisien ont organisé une ambitieuse campagne de dératisation de l'île de Zembretta, située dans le Parc National de Zembra, en Tunisie. Cette action pilote, une première sur la rive sud de la Méditerranée, a servi de site école pour les représentants de quatre pays méditerranéens (Tunisie, Algérie, Libye, France) et permettra de régénérer le patrimoine naturel exceptionnel de cette île. Zembra accueille la plus importante colonie mondiale de puffin cendré et Zembretta possède l'unique population d'Afrique du Nord de puffin yelkouan, également espèce endémique du bassin. C'est pourquoi plusieurs gestionnaires expérimentés d'îles de Méditerranée ont participé à cette opération pour encadrer et former les écogardes récemment recrutés sur différentes îles de la rive sud de la Méditerranée.

Participation aux deuxièmes assises méditerranéennes des Petites Îles de Méditerranée (organisées par le Conservatoire du Littoral, le CAR/ASP et la Ville de Six-Fours-les-Plages) : réunion des spécialistes méditerranéens des îles afin de partager les expériences menées sur différents sites de la mare nostrum et de mobiliser scientifiques et gestionnaires derrière des projets communs. Réflexions sur le patrimoine insulaire, les espèces invasives, les travaux d'aménagement pour l'accueil du public et préservation des ressources marines, ... et présentation aux experts du contenu technique du projet Albatros et du programme des Îles sentinelles (suivi des impacts des changements globaux sur les espaces insulaires de Méditerranée) avant leur mise en place effective en 2010.

Depuis 2009 la Ville de Marseille s'est associée au Conservatoire du Littoral et soutient l'initiative PIM et son développement au travers d'une convention de partenariat.

Partenaires : Délégation "Europe et International" du Conservatoire du Littoral, Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme et Commissariat National du Littoral en Algérie, Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral en Tunisie, Ministère chargé de l'Environnement au Maroc, Centre d'Action Régional pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), BirdLife et Nature Trust à Malte, EGA en Lybie et Conservatoire des côtes de Sardaigne

Secteur : Mer Méditerranée

Salarié référent : A. Mante



La Crine, au Frioul



J. Renet

Pélodyte ponctué

Mares

Contrairement aux zones humides de grande taille, les mares bénéficient rarement de mesures de protection ou d'une attention forte du public. Pourtant ces milieux ponctuels sont d'un apport considérable pour la biodiversité. Qu'elles abritent des espèces rares ou qu'elles constituent un point d'eau vital pour la faune, leur rôle est toujours essentiel pour la biodiversité en région méditerranéenne. Au-delà des problématiques particulières aux mares méditerranéennes, le CEEP intervient au sein du réseau "Mares" de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Gestion des sites

Le Parandier

Terrain ocreux porteur d'une mare abritant notamment la reproduction du pélobate cultripède.

Signature de la convention - Chantier de débroussaillage (SMAEMV) et de surcreusement de la mare (chantier de bénévole du CEEP).

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 4,5 ha

Commune : Mormoiron (84)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Partenaire s : SMAEMV*, SPA de Vaucluse, bénévoles

Mare de Cocagne

Cette mare est l'un des derniers sites cravens pour la reproduction du pélobate cultripède. Une convention de gestion a été établie en 2008.

La reproduction du pélobate cultripède a été confirmée une fois de plus cette année. Des adultes dont deux individus chanteurs ont également été contactés - Des travaux de gestion du milieu visant à enrayer la fermeture du milieu (envahissement par les thyphas) ont eu lieu en hiver avec le propriétaire.

Surface : 0,3 ha

Commune : Saint-Martin de Crau (13)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : J. Renet

Mares du Vaucluse

Le CEEP gère désormais un réseau de mares, principalement dans le Luberon, grâce notamment à l'implication volontaire de plusieurs propriétaires privés. L'objectif est la préservation de ces milieux rares et riches en biodiversité, notamment en amphibiens et en libellules.

Nouvelle observation du pélobate cultripède sur 2 mares (pas d'observation depuis 2004) et reproduction sur l'une de ces deux mares, qui a fait l'objet d'une restauration (surcreusement) en 2006.

Surface : 17,4 ha

Communes : Bonnieux, Saint-Saturnin les Apt, Goult, Villars, Faucon, Entrechaux, Villes-sur-Auzon (84)

Statut : terrains privés en conventions CEEP

Salarié référent : D. Tatin

Partenaires : PNR du Luberon, Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon, SMAEMV, bénévoles

Mare de Lanau

Cette mare temporaire, entre Camargue et Crau, abrite entre autres raretés floristiques l'unique station de germandrée de Crau et la reproduction de plusieurs batraciens.

Suivi des niveaux d'eau : les fortes précipitations printanières ont favorisé une mise en eau prolongée jusqu'au mois de juin - Suivi batrachologique : Les prospections nocturnes ont permis de contacter une nouvelle espèce d'amphibien pour le site : le pélodyte ponctué.

Surface : 24 ha

Commune : Arles (13)

Statut : propriété CEEP

Salarié référent : J. Renet

Partenaire : Station Biologique de la Tour du Valat

Agriculture : pâturage bovin



D. Tatin

Mare de Vaucluse



Lépidures
dans une mare du Var



Violette naine



Lacs temporaires de Gavoty, Redon et Bonne Cougne

Habitat des mares temporaires méditerranéennes abritant la tortue d'Hermann, la cistude d'Europe et surtout une flore endémique (dont l'armoise de Molinier, 2 des 3 stations mondiales) et peuplements de crustacés et characées remarquables.

Niveaux d'eau élevés durant l'hiver 2008-2009, bonne reproduction des batraciens - Découverte de pélobates cultripèdes au lac Redon et confirmation de la reproduction de cette espèce aux lacs de Bonne Cougne et Gavoty - Apparition des populations d'étoile d'eau aux lacs Redon et de Gavoty - Problème d'expression de la population à Gavoty face aux activités en place autour du lac (dynamique très lente de reconquête de l'armoise de Molinier endémique) - Marquage des populations de la violette de Jordan au lac Redon - Mise en place de contrats Natura 2000 et réalisation de chantier d'ouverture d'un ancien terrain agricole au lac de Gavoty et prise en compte de la tortue d'Hermann dans les débroussaillages réglementaires - Vandalisme au cabanon du lac Redon - Chantiers d'aménagement d'un cabanon pour les chiroptères et de fermeture des puits avec l'IME de Sylvabelle - Animations scolaires avec les écoles de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole et le centre aéré de la communauté du centre Var - Concertation avec les propriétaires et acteurs du site (commune, communauté de communes, éleveurs, ...) - Montage d'actions en faveur de la tortue d'Hermann à développer dans le cadre du programme LIFE tortue d'Hermann - Travail sur la poursuite de la maîtrise foncière du lac de Gavoty avec la SAFER* du Var - Préparation de la mise en place d'un APPB sur les stations d'armoise de Molinier.

Surface : 54,9 ha

Communes : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)

Statuts : propriétés du CEEP, terrains privés et communaux en conventions et bail emphytéotique CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaires : communes de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, éleveur, Communauté de communes Coeur du Var/Plaine des Maures, DDTM*, IME de Sylvabelle, propriétaires privés

Agriculture : élevage ovin

Mare de la Paillade

Cette mare temporaire abrite un nombre remarquable d'espèces rares au rang desquelles la gratiote officinale et la violette naine qui trouvent ici l'une de leurs dernières stations du département. Plusieurs espèces d'amphibiens profitent également de la mise en eau printanière pour se reproduire. Cartographie des surfaces en eau : la mise en eau satisfaisante de la mare en 2009 jusqu'à la mi-mai a permis l'émergence de nombreux crapauds calamites et pélodytes ponctués - Suivi de la végétation (transects de points contacts) : deux printemps pluvieux ont entraîné l'augmentation de la fréquence de contact des espèces les plus hygrophiles (galium des marais, alisma lancéolé, héléocharis sp., ...) et l'apparition de deux espèces rares typiques des terrains temporairement humides : le lythrum à trois bractées et le sisymbre rude - Débroussaillage.

Surface : 5,6 ha

Commune : Le Poët (04)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : L. Quelin

Partenaire : éleveur

Agriculture : pâturage

Les mares sont aussi conservées sur les sites gérés par le CEEP au Col de Faye (05), dans la réserve naturelle des coussouls de Crau (13), dans la plaine des Maures (83), à la Colle du Rouet (83) et au camp de Canjuers (83).



Plantes menacées

Sur l'ensemble du territoire régional, le CEEP est garant, par maîtrise foncière et d'usage de différents sites, du maintien d'espèces particulièrement rares de la flore de France.

Gestion des sites

Les Maufrines

Le CEEP est propriétaire de ce champ sur lequel poussent plusieurs espèces de plantes messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels), notamment la très rare garidelle fausse-nigelle, dont c'est la dernière station pérenne en France.

Poursuite de l'expérimentation avec deux densités de semis de céréales (2008-2010), comptage annuel : 4 474 pieds recensés, diminution du nombre de pieds par rapport à 2008 (année record), mais toujours en augmentation depuis 1997.

Surface : 1 ha
Commune : Mérindol (84)
Statut : propriété CEEP
Salarié référent : D. Tatin
Partenaires : PNR du Luberon, agriculteur
Agriculture : céréales

D. Rombaut

**Inventaire
des messicoles**

Vacquières

Ce site, propriété du CEEP, abrite plusieurs espèces végétales extrêmement rares dont la bassie à fleurs laineuses et le silène de Porto.

Diminution de la densité de la vergerette (espèce exogène) sur la partie qui a fait l'objet d'un arrachage en 2008 - Fort développement de la bassie à fleurs laineuses - Itinéraire technique sur la conservation ex-situ de la bassie par le CBNM à partir des graines récoltées sur le site.

Surface : 1,2 ha
Commune : Mormoiron (84)
Statut : propriété CEEP
Salarié référent : D. Tatin
Partenaires : CBNM*, société Sifraco, bénévoles

La Rabelle et la Chaberte

Ces terres ont toujours été cultivées sans désherbants ni pesticides sur un mode cultural alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Cette gestion a permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles.

Intérêts : plantes messicoles (telles que *Adonis annua*, *Agrostemma githago*, *Centaurea cyanus*, ...) aujourd'hui devenues rares et avifaune remarquable (oedicnème criard, busard cendré, rollet d'Europe, huppe fasciée) liée à ces plaines agricoles du haut-Var. Une lande à stipes abrite le lézard ocellé et le très rare criquet hérisson.

Maintien des pratiques traditionnelles agricoles (semis d'avoine et d'orge, sainfoin, système de rotation des cultures, pâturage extensif) - Matérialisation des haies (chantier bénévoles) - Broyage annuel de la friche à oedicnème criard - Mise en place d'un mur en pierres sèches de protection pour la lavogne (construction d'un mur en pierres sèches et dallage autour du point d'eau par l'association de réinsertion VEGA) - Suivis du patrimoine naturel (présence des plantes messicoles dont dénombrement du *Ceratocephalus falcata*) - Animations et visites guidées auprès des scolaires des communes alentours - Signature d'une convention pour la restauration du linéaire de haies sur la propriété voisine de la Chaberte (36 ha) et étude de l'avifaune liée à ces milieux.

Surface : 62 ha
Commune : la Verdière (83)
Statut : réserve de Chasse, propriété du WWF, sous bail emphytéotique CEEP et terrain privé en convention CEEP
Salarié référent : A. Catard
Conservateur bénévole : J.-P. Dauphin
Partenaires : WWF, PNR du Verdon, IME Sillans la Cascade, agriculteur, CBNM
Agriculture : céréales, élevage

F. Ménétrier

**Ophrys de la voie
aurelienne**

Réservoir de Morières

L'armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Sa population est estimée à quelques dizaines de pieds. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Menacée de disparition par un projet immobilier, le CEEP a collaboré à un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope signé début 2009.

Une convention de partenariat a été signée avec l'un des propriétaires, la Société du Canal de Provence en janvier 2009. Cette parcelle abrite un réservoir d'eau. En périphérie, une petite étendue offre à la plante ses conditions de développement. Trois pieds spontanés ont été recensés en 2009. Le CEEP oeuvre avec le CBNM pour la mise en place d'un programme d'action visant notamment à renforcer cette population précaire par la plantation de nouveaux pieds.

NOUVEAU SITE PROTEGE
Surface : 0,4 ha
Commune : Solliès-Toucas (83)
Statut : APPB, convention CEEP
Salarié référent : A. Catard
Partenaire : Société du Canal de Provence

Orchidées de Sophia-antipolis

Le site possède un fort enjeu floristique par la présence d'un nombre important d'espèces d'orchidées (24 espèces), parmi lesquelles se trouvent des espèces rares et localisées, endémiques provençales ou ouest-méditerranéennes comme l'ophrys splendide.

Rédefinition des modalités de gestion et inspection des réalisations du CEEP - Sortie nature pour le personnel de Bayer Cropscience : présentation des orchidées (mode de reproduction, biologie...), intérêt du site pour la conservation de ces espèces, présentation des caractéristiques de la végétation méditerranéenne et des stratagèmes mis au point par les plantes pour survivre à la période estivale.

Surface : 12 ha
Communes : Biot, Valbonne (06)
Statut : terrain privé en convention CEEP
Salarié référent : F. Ménétrier
Partenaires : Bayer cropscience, INPI, communes

D. Tatin

Silène de Porto



H. Spini

Sortie de découverte des orchidées

Observatoire de la Côte d'Azur - Mont Gros

Milieus ouverts présentant de belles populations d'orchidées telle que l'ophrys de la voie aurélienne ainsi que de nombreux insectes d'intérêt patrimonial comme les papillons alexanor et *Charaxes jasius*.
Veille naturaliste.

Surface : 36 ha

Communes : La Trinité, Nice (06)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : F. Ménétrier

Partenaires : OCA, commune de la Trinité

Primevère de Haller et tulipe du Guillestrois

Ces deux espèces, dont ce sont les seules localités françaises actuellement connues, font l'objet d'un suivi mené afin de constituer un système d'alerte.

Comptage des pieds de tulipe : chute importante de 38% du nombre de bulbes par rapport à 2007 sans qu'il y ait eu de changement de pratiques agricoles. Cette régression peut avoir plusieurs causes : prélèvements ou pourrissement des bulbes.

Surface : 1,3 ha

Communes : Molines-en-Queyras, Guillestre (05)

Statut : terrains privés en convention CEEP

Salarié référent : L. Quelin

Partenaires : CBNA, communes

Agriculture : pâturage, fauche

Calanque des Renaïres et vallon l'Averon

Le vallon abrite une végétation très particulière du fait de la présence d'un cours d'eau temporaire et d'invasions marines périodiques. S'y développent des stations du bugrane sans épine, et, près du pré salé à orge marin, l'ail des salines. Les milieux sont favorables à l'ophrys de la voie aurélienne et l'hélianthème à feuilles de marum.

Lancement du projet d'acquisition et de gestion par le CEEP - Elaboration des conventions - Balisage des stations de bugrane sans épine avant travaux - Suivi de la pose de piézomètres - Suivi des travaux de GRT Gaz - Prospections naturalistes : avifaune, herpétofaune, entomofaune.

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 10,2 ha

Commune : Martigues (13)

Statut : APPB, propriété CEEP et EDF

Salarié référent : J. Delauge

Partenaires : EDF, DREAL

Etudes

Thématique Messicoles

Le sud-est de la France se trouve être une zone refuge pour de nombreuses plantes des moissons menacées au niveau national.

Intervention du CEEP sur la thématique des messicoles au travers de plusieurs actions dans la région, essentiellement par la gestion de sites - Poursuite de la réflexion avec le PNR du Verdon pour mener des actions en faveur des messicoles - Référencement des actions du CEEP par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi Pyrénées qui anime le Plan National d'Actions en faveur des plantes messicoles.

Partenaires : PNR du Verdon,

Conservatoire Botanique National
Pyrénées et Midi-Pyrénées

Secteur : Verdon et sites à messicoles
du CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Plan de sauvegarde de la Canne de Pline

Les dernières stations françaises de cette plante très rare sont quasiment limitées à la commune de Fréjus. Sa conservation à long terme interfère avec l'urbanisation.

Elaboration d'un plan de conservation avec la mairie et la communauté d'agglomération - Inventaire et cartographie - Elaboration de mesures de sauvegarde (allant de la conservation intégrale à la transplantation) - Transplantation d'une population dans une zone préservée.

Partenaires : Commune de Fréjus,
DREAL, CBNM, CSRPN, CNPN, IMEP,
Communauté d'agglomération Fréjus -
Saint Raphaël

Secteur : Fréjus (83)

Administrateur référent : D. Huin

Outils de conservation

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de Bréziers

La colline de Mouisser, au dessus du village de Bréziers, souhaite mettre en place une protection du site. A sa demande, un groupement d'associations entreprend des démarches de définition de faisabilité scientifique et de création d'un APPB.

Réalisation d'un inventaire de la flore et de la faune : plusieurs espèces patrimoniales et protégées ont été trouvées et militent pour la protection de ce site (flore : l'astragale queue-de-renard ; papillons : isabelle de France, diane, proserpine ; chauve-souris : grand rhinolophe et petit rhinolophe).

Partenaires : CBNA, Proserpine,
CRAVE*, commune de Bréziers

Secteur : Montagne de Mouisset
(Bréziers-05)

Salarié référent : L. Quelin



L. Quelin

Astragale queue-de-renard



Vespère de Savi



Chauve-souris

La région PACA est fréquentée par 91 % des chauves-souris présentes en France (31 espèces françaises). Cette région a également une responsabilité particulière pour des espèces à affinités méridionales comme le murin de Capaccini, le minioptère de Schreibers, le petit murin, le molosse de Cestoni, ... Une espèce, le rhinolophe euryale, a des effectifs qui ont décliné de façon alarmante dans la région. Le CEEP assure la maîtrise foncière et surtout la maîtrise d'usage de gîtes majeurs pour les chiroptères. Au total, le CEEP gère 15 gîtes : bâtiments, mines et grottes.

Gestion des sites

Carrière de la Mercurotte

Réseau important de carrières souterraines de sables qui servent de refuge aux chiroptères. Gîte d'intérêt majeur, gîte de transit pour le minioptère de Schreibers - Dernier site connu des Bouches-du-Rhône pour le murin de Capaccini - Gîte d'hibernation du grand rhinolophe.

Signature de la convention de gestion des carrières avec le propriétaire en 2009 - Suivi scientifique : confirmation de la présence du murin de Capaccini et du maintien des populations de minioptère de Schreibers et de grand rhinolophe.

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 107 ha

Commune : Saint-Chamas (13)

Statut : carrière souterraine privée en convention CEEP

Salarié référent : J. Renet

Partenaires : GCP, CG 83 propriétaire

Ponts naturels d'Entraigues

Ponts de tufs qui présentent un fort intérêt paysager et historique, colonie de chiroptères d'intérêt international (minioptère de Schreibers, murin de Capaccini, petit murin/grand murin), flore bryophytique remarquable. Intérêt hydrobiologique majeur (invertébrés aquatiques).

Les suivis chiroptères ont montré une bonne reproduction de l'essaim de chiroptères notamment du minioptère, plus faible pour le murin de Capaccini - Crue trentenaire durant l'hiver 08/09 - Rédaction du plan de gestion qui sera finalisé en 2010 - Première phase de l'inventaire des bryophytes mettant en évidence une richesse remarquable dans ce domaine - Travaux préalable à la mise en place d'un suivi photographique des chiroptères - Participation au suivi télémétrique des chauves-souris réalisé dans le cadre des inventaires Natura 2000 - Transfert de la propriété EDF à sa filiale SCHEMA - Animations scolaires sur les chiroptères avec 4 classes des écoles de Vidauban - PV de renseignement pour les dépôts d'ordure sur le site.

Surface : 2 ha

Commune : Le Cannet des Maures (83)

Statut : site classé, en convention CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaires : EDF, commune de Vidauban, Syndicat des eaux d'Entraigues

Bouchonnerie des Mayons

Gîte à petits rhinolophes et murins à oreilles échancrées.

Le suivi des chiroptères a montré une bonne reproduction du murin à oreilles échancrées, une présence plus diffuse des petits rhinolophes - Animation sur les chiroptères avec l'école communale des Mayons - Travail avec le service technique de la commune afin de limiter les pollutions lumineuses autour du gîte - Poursuite de l'aménagement du gîte.

Surface : 0,15 ha

Commune : Les Mayons (83)

Statut : bâtiment en convention CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaire : commune des Mayons

Cabanon des Ascroix

Gîte à murin à oreilles échancrées, grand rhinolophe, petit rhinolophe.

Fréquentation du gîte par le murin à oreilles échancrées - Découverte d'une nouvelle espèce patrimoniale, le petit rhinolophe - Suivi télémétrique d'un murin à oreilles échancrées - Animation sur les chiroptères à l'école de Correns - Participation à la Foire Bio de Correns.

Surface : 20 m²

Commune : Correns (83)

Statut : bâtiment privé en convention CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaire : commune de Correns



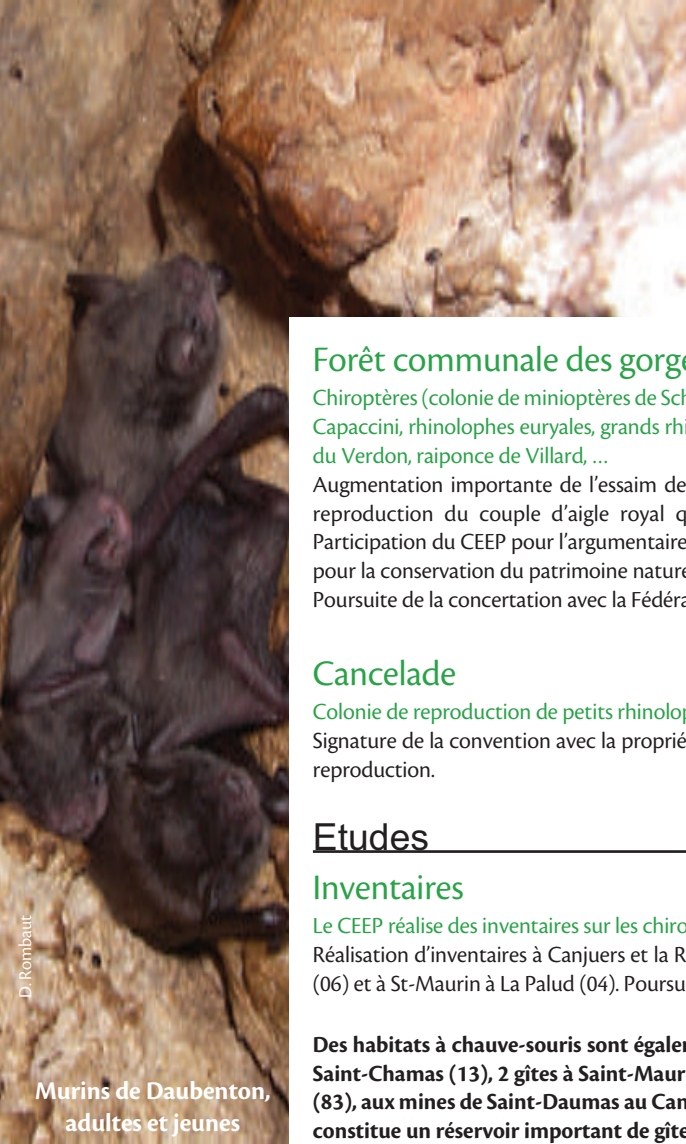
D. Rombaut

Essaim de murins de Capaccini



D. Rombaut

Fermeture d'une cavité à chauve-souris



D. Rombaut

Murins de Daubenton, adultes et jeunes



D. Rombaut

Pipistrelle de Kuhl bébé

Forêt communale des gorges de Châteaudouble

Chiroptères (colonie de minioptères de Schreiber, petit murins/grands murin, murins de Capaccini, rhinolophes euryales, grands rhinolophes), aigle royal, faucon pèlerin, sabline du Verdon, raiponce de Villard, ...

Augmentation importante de l'essaïm de reproduction des chiroptères - Echec de la reproduction du couple d'aigle royal qui est toujours présent dans les gorges - Participation du CEEP pour l'argumentaire scientifique dans la mise en place d'un APPB pour la conservation du patrimoine naturel des gorges de Châteaudouble et d'Ampus - Poursuite de la concertation avec la Fédération d'escalade.

Surface : 457 ha

Commune : Châteaudouble (83)

Statut : APPB, terrain communal en convention CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaires : Commune de Châteaudouble, ONF, LPO*.

Cancelade

Colonie de reproduction de petits rhinolophes.

Signature de la convention avec la propriétaire en 2009 - Présence de l'essaïm de reproduction.

NOUVEAU SITE PROTEGE

Surface : 4 ha

Commune : Trets (13)

Statut : terrain privé en convention CEEP

Salarié référent : D. Rombaut

Partenaire : ONF

Etudes

Inventaires

Le CEEP réalise des inventaires sur les chiroptères dans des zones à enjeux pour ces espèces.

Réalisation d'inventaires à Canjuers et la Roque Esclapon (83), au Dôme de Biot et au Parc Naturel Départemental d'Estienne d'Orves (06) et à St-Maurin à La Palud (04). Poursuite des efforts d'inventaire des gîtes majeurs dans la région.

Des habitats à chauve-souris sont également protégés sur d'autres sites gérés par le CEEP. Notamment à la Petite Camargue à Saint-Chamas (13), 2 gîtes à Saint-Maurin à la Palud (04), Cap Taillat à Ramatuelle (83), 2 gîtes au lac Redon de Flassans/Issole (83), aux mines de Saint-Daumas au Cannet des Maures (83) et Valescure (84). Il faut ajouter le Camp militaire de Canjuers, qui constitue un réservoir important de gîtes et biotopes favorables aux chiroptères.

Glaréole à collier

Oiseau migrateur hivernant en Afrique sub-saharienne et se reproduisant dans le bassin méditerranéen. En France, seule la Camargue héberge des colonies. C'est une des rares espèces au statut de conservation préoccupant se reproduisant exclusivement sur des propriétés privées. En plus des contraintes environnementales, les colonies sont soumises à des contraintes économiques souvent peu compatibles avec sa reproduction. Le CEEP et le PNR de Camargue oeuvrent pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans la gestion des terrains privés et à attirer les colonies sur des espaces protégés.

Etudes

Suivi de la reproduction en Camargue - Sensibilisation des acteurs concernés avec la collaboration du PNR de Camargue. A la différence des années précédentes, les colonies ont "éclaté" sur l'ensemble du delta : 7 colonies ont été trouvées et comptabilisent 39 couples. Ceux-ci ont mené à l'envol un minimum de 25 jeunes. Il est à noter qu'une autre colonie s'est installée dans l'Hérault. Elle a été suivie par nos collègues du CREN-LR - Bon succès de reproduction sur les terrains privés où les propriétaires ont prêté une attention particulière aux colonies qu'ils hébergeaient - Pour la première fois depuis plus de 20 ans, des colonies se sont installées près du Sambuc dont une sur un espace protégé et géré par l'Association les Marais du Verdier et la Tour du Valat.

Partenaires : Tour du Valat, PNR de Camargue

Secteur : Camargue (13)

Salarié référent : N. Vincent-Martin

Gestion des sites

Sainte-Cécile

Pâturage où une colonie de glaréoles s'est installée les années passées.

Le terrain est en cours de transfert au Conservatoire du Littoral - Veille naturaliste.

Surface : 15 ha

Commune : Arles (13)

Statut : terrain militaire en convention CEEP

Salarié référent : N. Vincent-Martin

Partenaire : Ministère de la défense



N. Vincent-Martin

Glaréole à collier et sabots de chevaux



Vautour percnoptère
sur un charnier

Vautour percnoptère

La population nicheuse européenne de ce rapace migrateur transsaharien est en déclin continu : sa source de nourriture (les carcasses de bétail) disparaît avec le recul des élevages extensifs et la législation sanitaire sur l'élimination des animaux morts. La population dans les Alpilles a connu une nette régression dans les années 1980 à 1990, en passant de 6 à 1 couple nicheur en 2001. Après 2 ans sans reproduction en 2006 et 2007, l'espoir renaît depuis 2008 puisque un couple installé dans un nouveau site des Alpilles a mené un jeune à l'envol en 2008 puis en 2009. Il semble incontestable que les actions mises en place lors d'un programme LIFE Nature auquel le CEEP a activement participé, a profité à la réussite de la reproduction de ces oiseaux.

Partenaires : éleveurs, DSV* 13
Secteur : Crau, Alpilles (13), Valescure (84)
Salarié référent : C. Ponchon

Gestion des sites

Placettes d'alimentation

Entretien et suivi photographique des placettes d'alimentation : 7 charniers (mis en place durant le programme LIFE) ont été alimentés et suivis dans la Crau et les Alpilles. Ils sont alimentés par des éleveurs ovins autorisés. Une placette hors programme LIFE à Valescure (84) a également continué de fonctionner - Les systèmes de piège-photo ont permis de noter la fréquentation importante d'une placette des Alpilles par l'un des individus du couple reproducteur et de détecter des individus de passage - Développement du réseau de placettes : projet de création d'une nouvelle placette dans le Ventoux qui sera opérationnelle en 2010.

Suivis et protection des sites

Suivi de la reproduction, baguage : 2 couples sont suivis dans le sud-est par le CEEP. Pour la deuxième année consécutive, un jeune vautour a pris son envol dans les Alpilles. Un autre jeune a été mené à l'envol dans les Dentelles de Montmirail. Ces 2 oiseaux ont été bagués par le PNR du Luberon. Des salariés et des bénévoles du CEEP ont suivi les adultes en période de reproduction afin de s'assurer de son bon déroulement.

Concertations : pour assurer la tranquillité durant la reproduction, des concertations ont eu lieu avec les utilisateurs du site pour l'escalade et avec le PNR et le Groupement d'Intérêt Cynégétique des Alpilles.

Outils de conservation

Plan National d'Actions

Participation active du CEEP, de 2003 à 2008, au programme LIFE Nature "Conservation du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France" - Evaluation du dernier plan national de restauration qui s'est terminé en 2007 - Participation à l'élaboration et à la rédaction du nouveau Plan National d'Actions : Le CEEP devient le coordinateur sud-est de ce plan.



Baguage d'un vautour percnoptère

Aigle de Bonelli

Aigle de Bonelli

Depuis 35 ans le CEEP est impliqué dans la protection de l'aigle de Bonelli, espèce typiquement méditerranéenne qui est l'un des rapaces les plus menacés de France.

Si les effectifs tendent à se stabiliser (29 couples en 2009) la survie des oiseaux adultes reste très préoccupante. C'est principalement l'électrocution, le dérangement sur les sites de reproduction, les atteintes aux domaines vitaux et la destruction par tir dont ils sont victimes.

Partenaires : CREN-LR, CORA*, DREAL-LR, bénévoles

Secteur : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse

Salarié référent : C. Ponchon

Gestion des sites

Suivi et surveillance des sites de reproduction

En PACA, se trouve plus de la moitié de la population française (16 couples) dont 14 dans les Bouches-du-Rhône. Suivi de chaque couple pendant la période de reproduction afin de s'assurer de son bon déroulement et estimer la date de baguage des poussins (en grande partie assuré par des bénévoles) : en 2009, sur 16 couples reproducteurs, 13 ont pondu et 15 jeunes ont pris leur envol et ont été bagués. Un des faits marquants est l'installation d'un nouveau couple dans les Bouches-du-Rhône.

Protection des sites

Relance des projets d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope bloqués depuis de nombreuses années : ces arrêtés visent à protéger efficacement 2 zones de nidification d'aigles de Bonelli afin de limiter les risques de dérangement en période de reproduction - Participation à une étude préalable à un projet de ZPS sur le massif de la Sainte Baume - Concertations locales avec les gestionnaires, les aménageurs et autres acteurs de terrain - Reprise des négociations avec ERDF au niveau national et local pour neutraliser les lignes électriques dangereuses.

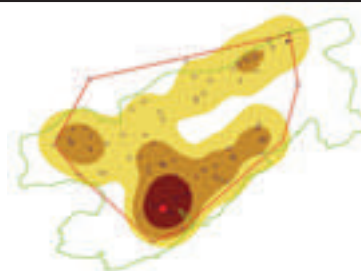
Etudes

Cartographie

Réalisation de la carte des Zones de Référence du Plan (domaines vitaux) pour la DREAL chargée d'informer les aménageurs de cette contrainte.

Domaines vitaux

Etude de l'utilisation des domaines vitaux de plusieurs couples d'aigles de Bonelli : 3 oiseaux adultes capturés, prioritairement sur des sites dit "puits" (forte disparition des adultes), en Ardèche, Hérault et Bouches-du-Rhône. Ces oiseaux ont été équipés de balises GPS grâce à l'aide précieuse de Victor Garcia Matarranz, mis à disposition par le ministère de l'environnement espagnol. L'objectif est de définir précisément les territoires fréquentés par ces couples d'aigles de Bonelli et d'identifier d'éventuels secteurs préférentiels et le temps passé sur chacune de ces zones. Ces données seront superposées à l'occupation du sol, aux aménagements et aux usages qui y sont fait pour identifier les zones à risques. Cela permettra ensuite de mettre en place des actions de conservations concrètes et ciblées sur les sites en question.



Domaine vital d'après étude GPS

Baguage et lecture de bagues

Baguage des 15 poussins éclos dans la région. Les adultes reproducteurs sont reconnus par leur bague.

Dynamique de la population

Des études exploitant les données de baguage et de suivi de la reproduction sont en cours avec l'Université de Barcelone et le CEFE*-CNRS de Montpellier. L'une traite de la démographie de l'espèce à l'échelle franco-ibérique et la seconde vise à identifier le poids des sites puits dans la dynamique actuelle de l'espèce en France.

Outils de conservation

Plan National d'Actions

Le Plan National d'Actions, pour lequel le CEEP est le coordinateur en région PACA, met en oeuvre des actions pour la sauvegarde de l'aigle. Ce plan d'une durée de 5 ans arrive à son terme en 2009 et sera suivi d'une phase d'évaluation technique et financière en 2010 qui permettra de déterminer si un nouveau plan d'actions est nécessaire.



A. Catard

Vignoble de
la plaine des Maures

Tortue d'Hermann

Le CEEP s'implique depuis de nombreuses années dans la conservation des dernières populations sauvages françaises de cette tortue, notamment à travers la protection de la plaine et le massif des Maures et par plusieurs programmes de conservation.

Partenaires : DREAL, SOPTOM, ARPE, reptil'Var, bénévoles
Secteur : Var
Salarié référent : A. Catard

Outils de conservation

Programme FEDER

Débuté en 2008, ce programme s'articule autour de deux axes : l'amélioration des connaissances et la sensibilisation et l'implication du public et des habitants.

Amélioration des connaissances (comportement, génétique, facteurs environnementaux, méthodes de suivi...) - Mutualisation des données cartographiques des différents acteurs de la conservation - Cartographie des secteurs stratégiques pour intégration dans les projets d'aménagement du territoire, les plans d'urbanisme, la gestion forestière, la protection contre les incendies, ..., permettant aux services de l'Etat d'appuyer des décisions en faveur de la protection de l'habitat de la tortue.

Mobilisation et formation des sentinelles de la nature pour l'aide à la connaissance et à la répartition de l'espèce, pour la protection par des veilles environnementales - Très bons accueils des propriétaires privés (viticulteurs) lors des sensibilisation et transmission de recommandations de gestion, permettant d'envisager la création de zones refuges pour l'espèce - Sensibilisation des terrariophiles et éleveurs de tortues sur la réglementation de l'espèce - Organisation du bénévolat "relais-ambulance" pour le transport des tortues blessées au centre de soins (20 bénévoles) - Sensibilisation des mairies et collectivités locales et répertoire des outils législatifs et réglementaires disponibles localement.

Plan National d'Actions

Ce document-cadre fixe les objectifs et les actions à mettre en oeuvre et permet de développer, avec les soutiens institutionnels nécessaires, la protection de la tortue.

Validation par le Ministère chargé de la protection de la nature en novembre - Elaboration avec la DREAL d'un document de synthèse pour les collectivités, disponible en téléchargement sur www.paca.ecologie.gouv.fr

La conservation de la Tortue d'Hermann est assurée sur des sites gérés par le CEEP dans le Var : Plaine et Massif des Maures, lacs temporaires, la grande Pinède et le Cap Taillat.



A. Catard

Tortue d'Hermann



M. Cheylan

Vipère d'Orsini

Vipère d'Orsini

La vipère d'Orsini est présente sur 12 stations françaises. Le fort degré d'isolement par rapport aux autres populations européennes (en Italie, dans l'Apennin Central), et la position à l'extrémité occidentale de l'aire de répartition de l'espèce augmentent d'une part les risques d'extinction, et, d'autre part, l'intérêt pour la conservation de l'espèce. Elle est actuellement en forte régression sur 4 stations, et semble avoir disparu sur 3 autres. Les facteurs qui contribuent à ce déclin sont : la progression de la forêt, les brûlages dirigés (selon leur date, leur surface et leur intensité), l'aménagement des stations de tourisme de montagne, la collecte ou la destruction volontaire de l'espèce, et les extinctions des trop petites populations. Les études menées ont cerné les principales actions à mettre en oeuvre pour sauvegarder l'espèce.

Partenaires : ARPE*, ONF, EPHE*, ONCFS, SMAEMV, camp militaire de Canjuers, université de Bucarest, MME Birdlife Hungary de Budapest, l'ONG Biosphère (Grèce), Université de Rome

Secteur : Var, Vaucluse, Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

Salarié référent : A. Lyet

Outils de conservation

Programme LIFE et Plan National de Restauration

Depuis 2006, un programme LIFE et un Plan National de Restauration ont été mis en oeuvre pour protéger les populations françaises. Il s'agit en particulier de préserver et restaurer les habitats de la vipère d'Orsini, de contrôler les aménagements et les activités de loisir susceptibles d'avoir un impact sur l'habitat de la vipère d'Orsini, de limiter les destructions volontaires et les prélèvements illégaux dans les populations naturelles et enfin de permettre une meilleure conservation des populations en France et à l'étranger en favorisant les échanges d'expériences entre spécialistes. Le programme concerne 8 sites NATURA 2000, tous situés en région PACA.

Gestion et suivi des habitats et des populations : Réalisation d'un brûlage en mosaïque en novembre (1 ha) - Evaluation des techniques de gestion : Contrôle de l'évolution des habitats après travaux réalisés sur 4 sites : 2 ans après la coupe, l'habitat n'est toujours pas favorable dans les secteurs où le boisement était dense - 5 visites d'expertise croisée CEEP/CERPAM pour évaluer la compatibilité entre la gestion pastorale et les objectifs de conservation des habitats de la vipère d'Orsini : la gestion pastorale actuelle est globalement favorable au maintien de la qualité des habitats et les secteurs traités par coupe forestière et débroussaillage sont intégrés dans les plans de gestion existants - Une nouvelle méthodologie de suivi télémétrique a été testée pour étudier l'impact du brûlage dirigé et la recolonisation par la vipère d'Orsini des sites restaurés par coupe forestière.

Prospections de terrain et recherche de nouvelles stations : aucune nouvelle station de vipère d'Orsini n'a été découverte et l'espèce n'a toujours pas été confirmée sur les deux sites de présence ancienne.

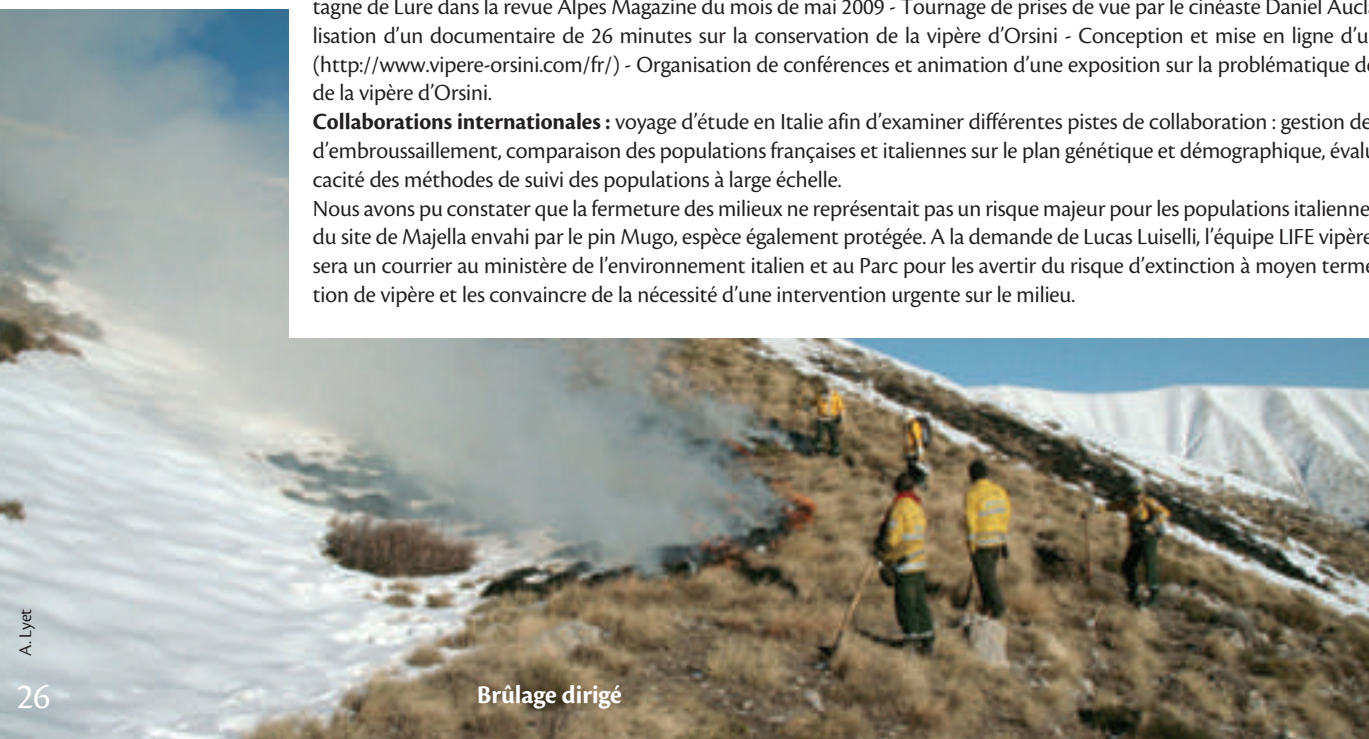
Suivi régional des populations : 135 visites réalisées sur 48 sites différents : 37 vipères observées sur 23 sites différents. Ces résultats préliminaires suggèrent que la probabilité moyenne d'observer une vipère lors d'une visite est de 25%. La probabilité de conclure à tort que l'espèce est absente est donc inférieure à 5% après 12 visites.

Suivis démographiques des populations du Malay et de l'Orgeas : réalisé pour la troisième année consécutive. La densité de vipères est de 10 individus/ha sur Malay et de 30 individus/ha sur Orgeas.

Réalisation et diffusion des outils de communication : Publication d'un article de 7 pages consacré à la vipère d'Orsini sur la montagne de Lure dans la revue Alpes Magazine du mois de mai 2009 - Tournage de prises de vue par le cinéaste Daniel Auclair pour la réalisation d'un documentaire de 26 minutes sur la conservation de la vipère d'Orsini - Conception et mise en ligne d'un site internet (<http://www.vipere-orsini.com/fr/>) - Organisation de conférences et animation d'une exposition sur la problématique de conservation de la vipère d'Orsini.

Collaborations internationales : voyage d'étude en Italie afin d'examiner différentes pistes de collaboration : gestion de la dynamique d'embroussaillage, comparaison des populations françaises et italiennes sur le plan génétique et démographique, évaluation de l'efficacité des méthodes de suivi des populations à large échelle.

Nous avons pu constater que la fermeture des milieux ne représentait pas un risque majeur pour les populations italiennes, à l'exception du site de Majella envahi par le pin Mugo, espèce également protégée. A la demande de Lucas Luiselli, l'équipe LIFE vipère-France adressera un courrier au ministère de l'environnement italien et au Parc pour les avertir du risque d'extinction à moyen terme de la population de vipère et les convaincre de la nécessité d'une intervention urgente sur le milieu.



Brûlage dirigé

A. Lyet



D. Tatin

Sables du Ventoux

Connaissance de la faune régionale

La contribution du CEEP à l'amélioration de la connaissance faunistique en PACA se traduit par la réalisation d'études et de suivis, par l'animation des observateurs bénévoles ainsi que par la valorisation des données naturalistes. Mais la connaissance du patrimoine naturel fait intervenir un grand nombre d'acteurs de nature différente, amateurs ou professionnels, bénévoles ou permanents, à des échelons de territoires divers et fait référence à une multitude de données souvent hétérogènes. La centralisation de la donnée naturaliste et son harmonisation sont donc indispensables et permettent l'analyse nécessaire à la définition des enjeux et des stratégies de conservation des espèces et des espaces ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel. C'est la raison pour laquelle, en 2009, le CEEP, outre la réalisation de compléments d'inventaires et d'études spécifiques, s'est également attaché à réorganiser la gestion de ses données.

Outils de conservation

SILENE-Faune

Mise en place pour la DREAL du module faune du portail internet de la donnée naturaliste en PACA : SILENE-Faune, ayant pour objectifs de favoriser les échanges de données, la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins.

Supervision de l'élaboration et de la mise en ligne de SILENE-Module Faune - Harmonisation et intégration des premières données - Recherche d'autres producteurs de données sur la faune en région - Promotion de l'outil et de la démarche - Animation des comités de suivi du projet.

Partenaires : DREAL, Région PACA, CBNM, CBNA, PNR du Luberon, du Verdon et du Queyras

Secteur : région

Salarié référent : J. Delauge

ZNIEFF

Validation de l'inventaire 2^{ème} génération et mise en place d'un protocole de mise à jour des ZNIEFF en continu.

Secrétariat scientifique des ZNIEFF pour la DREAL - Animation des comités de suivi - Intégration de l'inventaire 2^{ème} génération au niveau national - Proposition de nouveaux référentiels faunistique.

Partenaires : DREAL, Région PACA, CBNM

Secteur : région

Salarié référent : J. Delauge

Conservation du patrimoine naturel des ocre, sables, gypses et argiles des piémonts sud-ouest du Mont Ventoux

Amélioration des connaissances sur la flore, les chiroptères et les amphibiens du secteur, sensibilisation et information, protection.

Recensement de la présence des amphibiens au sein de différentes mares - Signature d'une nouvelle convention de gestion - Animation d'une conférence - Le GCP a mené des inventaires sur les communes de Blauvac et Méthamis - Expositions, animations scolaires et grand public.

Partenaires : SMAEMV, CBNM, GCP

Secteur : piémonts du Ventoux (84)

Salarié référent : D. Tatin

Programme STOC-EPS

Le CEEP coordonne le Suivi Temporel des Oiseaux Communs en région PACA depuis 2001 et valorise les données au niveau régional. En moyenne, 45 sites sont suivis par des ornithologues bénévoles, ce qui permet de produire des tendances pour 77 espèces, des cartes d'abondance relative pour plus de 100 espèces et de mesurer l'évolution des quatre indicateurs de biodiversité. Les résultats de ce programme sont disponibles sur le site internet du CEEP.

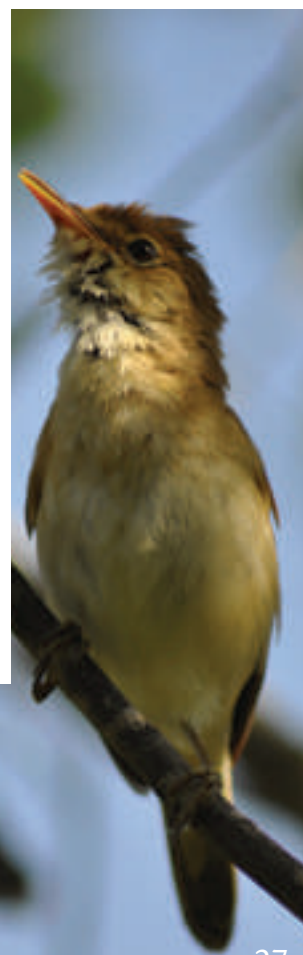
En 2009, sur les 77 espèces : 44 espèces apparaissent stables, 20 présentent des tendances non significatives et donc de fortes variations inter-annuelles. 3 espèces sont en augmentation et 10 en diminution significative.

La mésange charbonnière, le coucou gris, l'alouette lulu, le pigeon ramier et la grive draine n'apparaissent plus en augmentation significative. La rousserolle effarvate apparaît dans le groupe des oiseaux en augmentation significative. 4 nouvelles espèces rejoignent le groupe d'espèces en diminution significative : le chardonneret élégant, le pinson des arbres, la mésange noire et le faisan de Colchide.

Partenaires : MNHM*, ornithologues

Secteur : région

Salarié référent : N. Vincent-Martin



J. Renet

Rousserolle effarvate



Spélerpès brun

Etudes

Inventaire Natura 2000 la Roya

Etude commandée par le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera française et de la Roya, opérateur sur 4 sites Natura 2000 (16 000 hectares) : "Vallon du Careï", "Marguareis-Ubac de Tende à Saorge", "Bendola", "Breil/Roya". L'objectif de l'étude est l'inventaire et la cartographie de la faune des sites.

Lancement des inventaires du massif du Marguareis et du canyon de la Bendola avec la mise en place de deux camps naturalistes sur des milieux comptant parmi les plus "sauvages" des Alpes-Maritimes. Ces inventaires ont mobilisé 9 personnes (en partenariat avec le PNM et le Muséum de Nice). La mutualisation des moyens techniques et des compétences des différents partenaires a permis d'explorer des secteurs inconnus et le travail a été couronné d'un vif succès avec la collecte de données essentielles pour la protection de ces sites - Premiers inventaires herpétologiques sur le site du Careï.

Partenaires : Parc National du Mercantour (PNM), Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, Club spéléologique du Martel

Secteur : Vallée de la Roya et littoral mentonnais

Salarié référent : F. Ménétrier

Inventaire Natura 2000 Estérel

Inventaire de la faune terrestre d'intérêt communautaire (mammifères sauf chauves-souris, reptiles, amphibiens, poissons et insectes) relevant de la Directive "Habitats".

Inventaire des tortues d'Hermann et calcul de la densité des populations - Inventaire des cistudes d'Europe - Inventaire de l'agrion de Mercure et recherche bibliographique sur la cordulie à corps fin et inventaire du blageon - Evaluation des micro-habitats forestiers favorables aux insectes saproxyliques - Recherches bibliographiques sur les insectes d'intérêt communautaire du site - Rédaction d'une synthèse des inventaires et préconisation de gestion. L'étude a été rendue fin 2009 mais la concertation sur la mise en oeuvre de Natura 2000 se prolonge en 2010.

Partenaires : ONF, commune de Saint-Raphaël, DDEA 83 et DREAL

Secteur : Massif de l'Estérel

Salarié référent : P. Tartary

Inventaire Natura 2000 Ogres du Luberon

Recensement des amphibiens de la Directive Habitat, analyse leur état de conservation.

Prospections diurnes et nocturnes de janvier à juin (amphibiens et mares de reproduction) : des espèces à fort intérêt patrimonial sont présentes, mais avec une répartition et une densité principalement limitées par le faible nombre de mares - Le site de la colline de la Bruyère est le plus riche, son intégration au site Natura 2000 est importante.

Partenaires : PNR du Luberon

Secteur : ogres du Luberon (84)

Salarié référent : D. Tatin





Sensibilisation du public

L'appropriation du patrimoine naturel par le public local est fondamentale pour assurer la conservation à long terme. Proposer au public la découverte des richesses naturelles et des milieux d'exception de la région assoit la protection des sites et des espèces. La conservation de la nature repose également sur une vie associative par les relais locaux, le soutien des adhérents, l'information et le partage des richesses de la biodiversité provençale.

Vie associative et soutien

Sorties-nature

Publication de 2 programmes de sorties proposant 45 sorties dans toute la région (découverte de terrains, des milieux et des espèces protégées par le CEEP, sorties naturalistes sur des sites remarquables, découverte des oiseaux, des papillons, de la géologie, de la flore, des chauve-souris) - Bénévoles, adhérent ou administrateur, et salariés proposent ces sorties aux adhérents et au grand public. Le CEEP organise la journée plaine des Maures et participe au festival de l'oiseau en Camargue et à l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Réunions à Roquefort-les-Pins

L'antenne du CEEP des Alpes-Maritimes organise chaque mois une réunion des adhérents du CEEP. Au programme de ce rassemblement convivial : notre président Vincent Kulesza propose un point/débat sur l'actualité "nature" du département et de la région, suivi d'un partage du "buffet des terroirs". En deuxième partie de soirée, la programmation d'une conférence/diaporama sur la faune/flore nous amène à découvrir et échanger sur les richesses naturelles de notre région et du monde. En 2009, la vie associative n'a pas perdu de son dynamisme : une trentaine de personnes a participé de manière régulière aux réunions mensuelles malgré les difficultés rencontrées avec la mise à disposition des salles. Ces réunions sont publiques et ouvertes à tous.

Activités bénévoles, chantiers nature

Aménagements, creusement de mares ou défrichage et actions de prévention, suivi ou inventaire naturaliste, reposent en partie sur l'implication des adhérents : chantiers de bénévoles, surveillance et prévention des dérangements humains (laro-limicoles, aigle de Bonelli, vipère d'orsini, tortue d'hermann), ravitaillement des aires de nourrissage du vautour percnoptère, veilles naturalistes, comptages des oiseaux nicheurs, ...

Supports de diffusion

Le site internet du CEEP, la publication du bulletin de liaison (24 pages deux fois l'an), la liste de diffusion d'informations par internet et le programme des sorties-nature, informent les adhérents des actions et des actualités du CEEP. Des publications ponctuelles ont été faites : Ogres du Ventoux, lettre des Sagnes, ...

Actions vertes

Le soutien financier permet l'acquisition de sites à forte valeur patrimoniale et le bon déroulement des actions de protection. 7 254 euros ont été collectés cette année : 44 actions vertes pour la surveillance de la reproduction de l'aigle de Bonelli, 91 actions vertes pour l'acquisition de terrains abritant la flore menacée (avec l'achat concrétisé en Vaucluse de la colline de la Bruyère), 28 actions vertes pour l'acquisition de sites, 12 actions vertes pour la protection de la tortue d'Hermann, 75 actions vertes pour la plaine de la Crau.





Public

Ecomusée de la Crau

L'Ecomusée de la Crau présente le patrimoine naturel de la Crau, la Réserve Naturelle et les actions du CEEP. Il a été créé en 1987 dans une ancienne bergerie. A l'exposition permanente s'ajoutent des expos temporaires et des conférences. L'entrée est gratuite. L'accès au sentier de découverte "La Draille des Coussouls" se fait depuis l'Ecomusée.

4 expositions : "Transhumance de la Provence à l'Alpe" (expo de photos contemporaines, sortie à la rencontre d'un berger, conférence-spectacle le berger-sorcier) avec la Maison de la Transhumance et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône. "Du Grand Nord au Grand Sud" (expo de pastels et aquarelles, de la Norvège au Maroc, de Jean Chevallier, illustrateur naturaliste : sortie dessin en Crau avec l'illustrateur - dédicace avec les éditions Actes Sud). "Les kuna, artistes de la terre-mère" (expo de "molas", pièces de tissus d'indiens de Panama et de Colombie - 5 visites guidées et 3 conférences - animation à la découverte du vrai cacao "semaine du goût"). "La Crau de Mirèio" (expo d'objets anciens, cartes postales, photos anciennes, texte de Mistral - conférence. En partenariat avec le Muséon Arlaten, le musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan, la Maison de la Transhumance, la commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues, le Comité du Foin de Crau).

L'Ecomusée a accueilli 5 667 visiteurs (11% de visiteurs étrangers, surtout pour visiter la réserve et observer les oiseaux). Le sentier de découverte de la Crau "La Draille des Coussouls" a été visitée par 1 233 personnes.

Commune : Saint-Martin de Crau (13)

Salarié référent : A-L. Faquet

Partenaires : commune, Stiftung Europaisches Naturerbe, CPIE*-Pays d'Arles

Sites ouverts au public

Certains sites gérés par le CEEP sont aménagés pour la découverte, à la fois pour limiter la pression de circulation sur certains secteurs sensibles et pour favoriser la découverte :

10 sentiers de découverte : sagnes du plateau de Bayard (05), marais de Beauchamp (13), draille des coussouls (13), archipel du Frioul (îles de Pomègues et d'If) (13), haut-vallon de la Sénancole (84), plaine des Maures (83), réserve biologique de Fondurane (83), St-Maurin (04).

10 panneaux de présentation : étang des joncquiers (13), petite Camargue (13), Valescure (84), lac redon (83), observatoire de la Côte d'azur-Mont Gros (06), plateau de Calern (06), les Maufrières (84), Vacquières (84), Colle du Rouet (83), lac Gavoty (83).

5 dépliant de visite : parc maritime des îles du Frioul (13), haut-vallon de la sénancole (84), plateau de Calern (06), étang des Joncquiers (13), sagnes du plateau de bayard (05).

Exposition permanente au Frioul (13) et centre d'accueil pédagogique pour scolaires à Vaufrèges (13).

Sites internet et liste de diffusion

5 sites internet informent des actions du CEEP. Une liste de diffusion permet aux personnes enregistrées au secrétariat (à Aix-en-Provence) de recevoir des informations sur les sorties, chantiers et actualités du CEEP.

Site du CEEP : présentation générale de l'association, téléchargement des programmes de sorties-nature, des bulletins d'informations, annonce des expositions et conférences, des offres de stages et d'emploi et recherches de prestataires et du programme de suivi des oiseaux communs : www.ceep.asso.fr

Les archipels de Marseille, la réserve naturelle des coussouls de Crau, le programme oiseaux marins et le programme vipère d'Orsini ont chacun leur propre site internet où sont détaillés les intérêts de conservation, actions en cours, partenaires ou appels à bénévoles.

www.ilesdemarseille.fr

www.reserve-crau.org

www.oiseaux-marins.org

www.vipere-orsini.com

Liste de diffusion : les messages d'informations ont été envoyées à 400 destinataires au cours de l'année (vie associative, actualités, activités bénévoles, ...).

Police de la nature

Les gardes salariés du CEEP sur les terrains du Conservatoire du Littoral et les sites classés en Réserves Naturelles Nationales interviennent lors des infractions aux lois de protection de la nature.

Le CEEP est engagé depuis 2007 auprès de la DREAL dans une coopération liée à la surveillance et à la gestion des actions police sur l'ensemble des sites classés des départements du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. Ces actions sont déclenchées par les inspecteurs des sites sous couvert du directeur du CEEP. Cette coopération est la continuité du travail qu'effectue le CEEP auprès du Conservatoire du littoral dans la gestion quotidienne de ses terrains.



Les sites et les adresses du Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence - Alpes du sud

Siège du CEEP
Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83

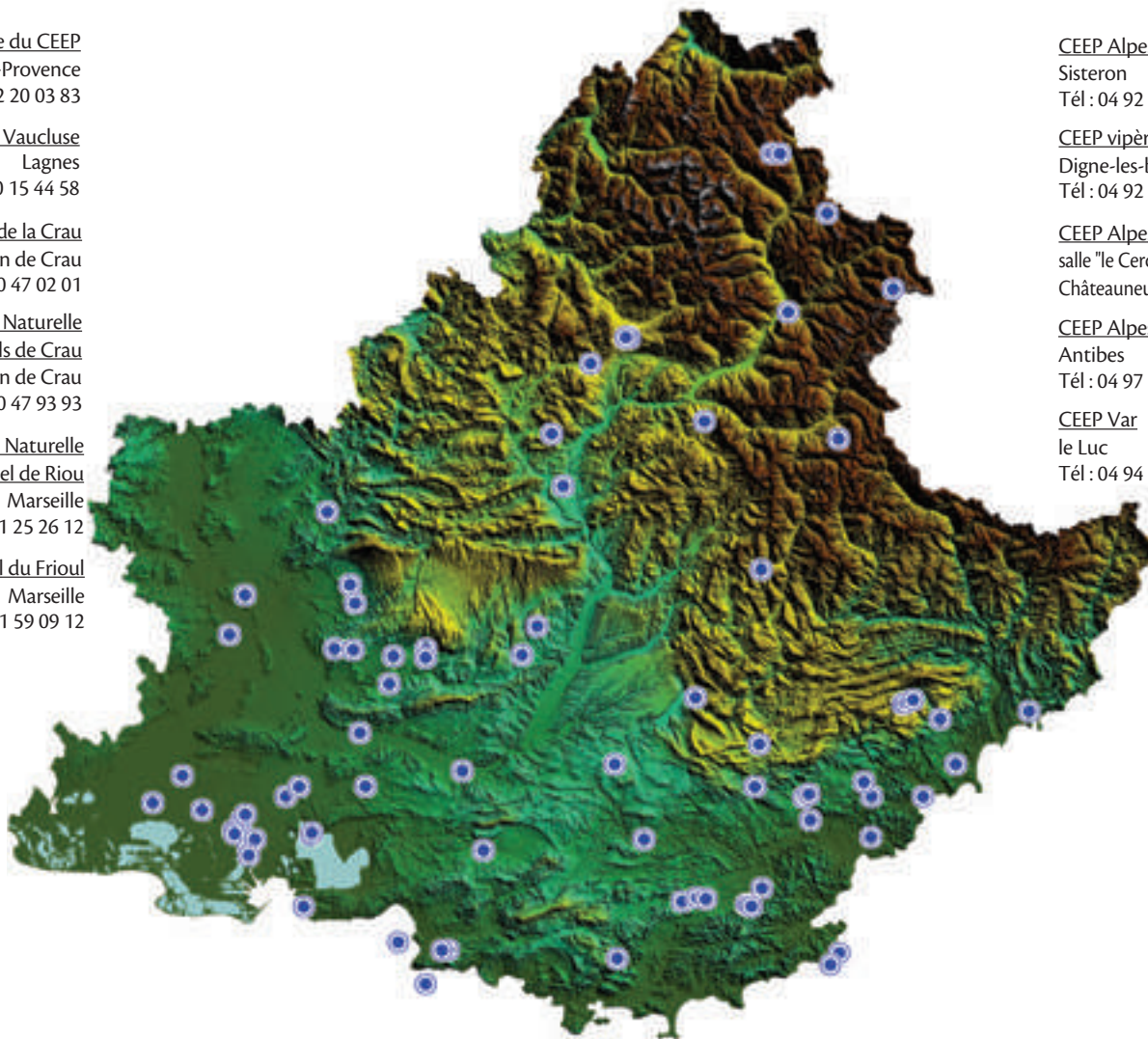
CEEP Vaucluse
Lagnes
Tél : 04 90 15 44 58

Ecomusée de la Crau
St-Martin de Crau
Tél : 04 90 47 02 01

Réserve Naturelle
des coussouls de Crau
St-Martin de Crau
Tél : 04 90 47 93 93

Réserve Naturelle
de l'archipel de Riou
Marseille
Tél : 04 91 25 26 12

Archipel du Frioul
Marseille
Tél : 04 91 59 09 12



CEEP Alpes du sud
Sisteron
Tél : 04 92 34 40 10

CEEP vipère d'Orsini
Digne-les-bains
Tél : 04 92 36 08 72

CEEP Alpes-Maritimes
salle "le Cercle de la fraternité"
Châteaufort de Grasse

CEEP Alpes-Maritimes
Antibes
Tél : 04 97 21 25 11

CEEP Var
le Luc
Tél : 04 94 50 38 39

En 2009, le CEEP :

- aggrandit sa maîtrise foncière pour 7 sites, soit 218 hectares dont 70 hectares acquis ;
- intervient sur 50 780 hectares (dont 807 marins) sur 70 sites naturels et a acquis 877,86 ha ;
- est soutenu par 668 adhérents ;
- est une équipe de 45 salariés ;
- travaille avec plus de 140 partenaires (communes, associations, entreprises, institutions, ...) ;
- travaille avec 35 agriculteurs et éleveurs.

Abbreviations :

AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - **APARE** : Association pour la Participation et l'Action Régionale - **APPB** : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope - **ARPE** : Agence Régionale Pour l'Environnement - **CBNA** : Conservatoire Botanique National Alpin - **CBNM** : Conservatoire Botanique National Méditerranéen - **CCPRO** : Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze - **CDC** : Caisse des Dépôts et Consignations - **CEFE** : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - **CERPAM** : Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorale Alpes Méditerranée - **CG** : Conseil Général - **CNPN** : Conseil National de la Protection de la Nature - **CNR** : Compagnie Nationale du Rhône - **CORA** : Centre Ornithologique Rhône-Alpes - **CRAVE** : Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés - **CREN** : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels - **CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement - **CRPF** : Centre Régional de la Propriété Forestière - **CSRPN** : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel - **DDEA** : Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture - **DDAF** : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt - **DDTM** : Direction Départementale des Territoires de la Mer - **DFCI** : Défense des Forêts Contre les Incendies - **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - **DSV** : Direction des Services Vétérinaires - **EPHE** : Ecole Pratique des Hautes Etudes - **FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional - **FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - **GEEM** : Groupement d'Etudes Entomologiques Méditerranée - **GCP** : Groupe Chiroptères de Provence - **GIP** : Groupement d'Intérêt Public - **IME** : Institut Médico-Educatif - **IMEP** : Institut Méditerranéen d'Ecologie et Paléoécologie - **LIFE** : L'Instrument Financier pour l'Environnement - **LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux - **LR** : Languedoc-Roussillon - **MNHN** : Muséum National d'Histoire Naturelle - **OCA** : Observatoire de la Côte d'Azur - **ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - **ONF** : Office National des Forêts - **PNR** : Parc Naturel Régional - **SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural - **SAPN** : Société Alpine de Protection de la Nature - **SMAEMV** : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux - **SOPTOM** : Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux - **STOC-EPS** : Suivi Temporaire des Oiseaux Communs Echantillonnage Ponctuel Simple - **WWF** : World Wildlife Fund - **ZPS** : Zone de Protection Spéciale.

Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence - Alpes du sud



890 chemin de Bouenhoure - Haut

13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83

www.espaces-naturels-provence.com

**Plusieurs partenaires financent les actions du CEEP
à travers des actions ponctuelles ou des programmes sur plusieurs années :**



Adhérents et salariés du CEEP oeuvrent
pour la conservation du patrimoine naturel régional.



Conseil d'Administration 2009 : François Bavouzet, Gisèle Beaudoin, Francine Begou-Piérini, Marie-Pierre Chauzat, André Cerdan, Gilles Cheylan, Maurice Desagher, Guy Durand, Denis Huin, Vincent Kulesza, Danièle N'Guyen, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier et Patrice Van Oye.